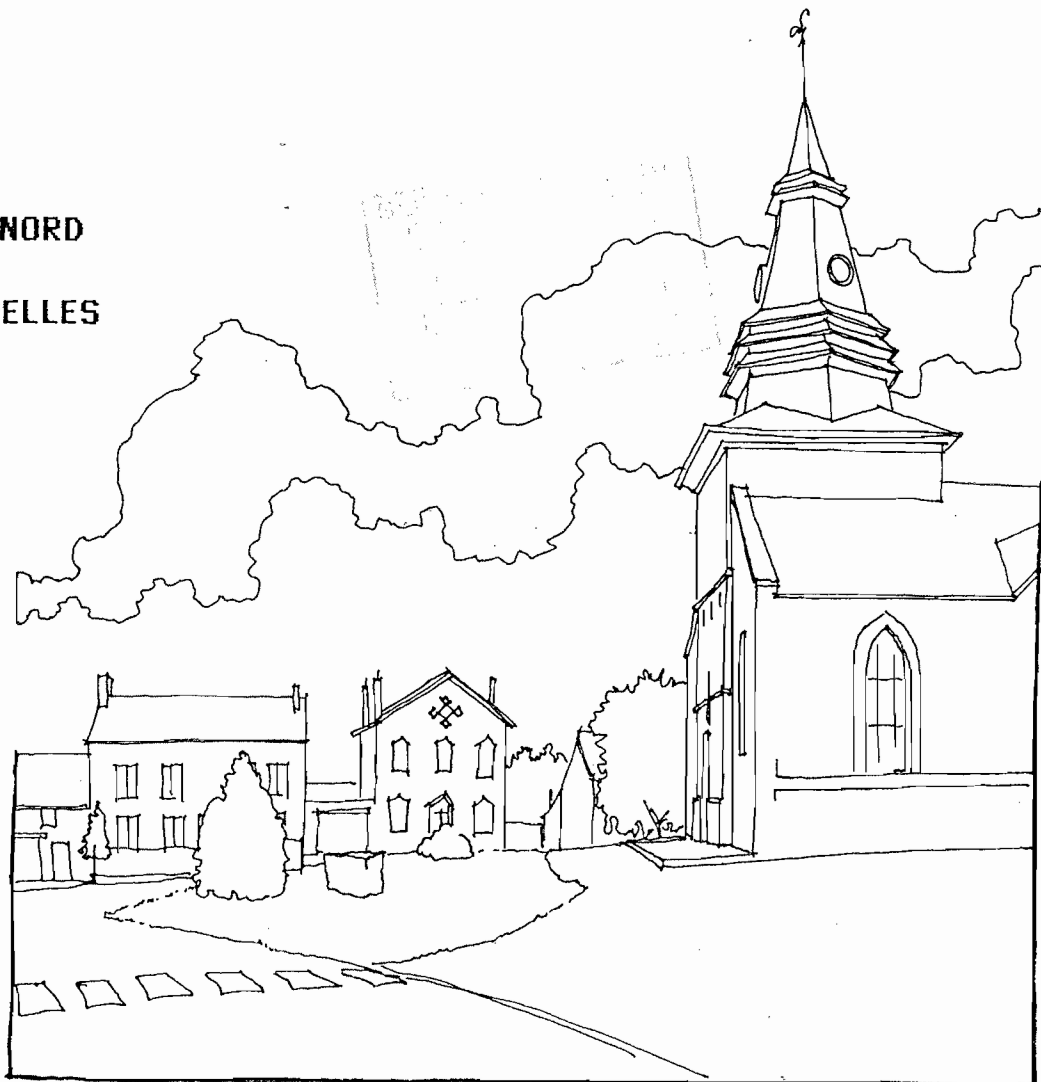


DEPARTEMENT DU NORD

COMMUNE D'AVESNELLES



MEMOIRE D'ETUDE DE CADRE DE VIE
POUR LA COMMUNE D'AVESNELLES

MAITRE D'OUVRAGE : Commune d'AVESNELLES
Grand Place
AVESNELLES
59440 AVESNES SUR HELPE

MAITRE D'OEUVRE : SCP Jean Louis GARIN Jean Luc KELLER
Architectes DPLG
& Betty FROCHISSE Architecte d'intérieur
11, rue Saint Louis 59610 Fourmies
Tel: 27 60 64 69 Fax: 27 59 97 05

Décembre 1991

SOMMAIRE

1 PRESENTATION DE LA COMMUNE

- a- Situation Géographique
- b- Le Territoire
- c- Relief et Hydrographie
- d- Réseau Viaire
 - * Le réseau interne
 - * Le réseau externe
- e- L'Habitat
 - * Le village ancien
 - * Développement de la fin XIX
 - * Extension parallèle
 - * Conclusion

2 SCHEMA DIRECTEUR DES ACTIONS URBAINES FUTURES

- a- Schema directeur des actions urbaines
- b- Localisation des aménagements projetés

3 BILAN FINANCIER DES ACTIONS

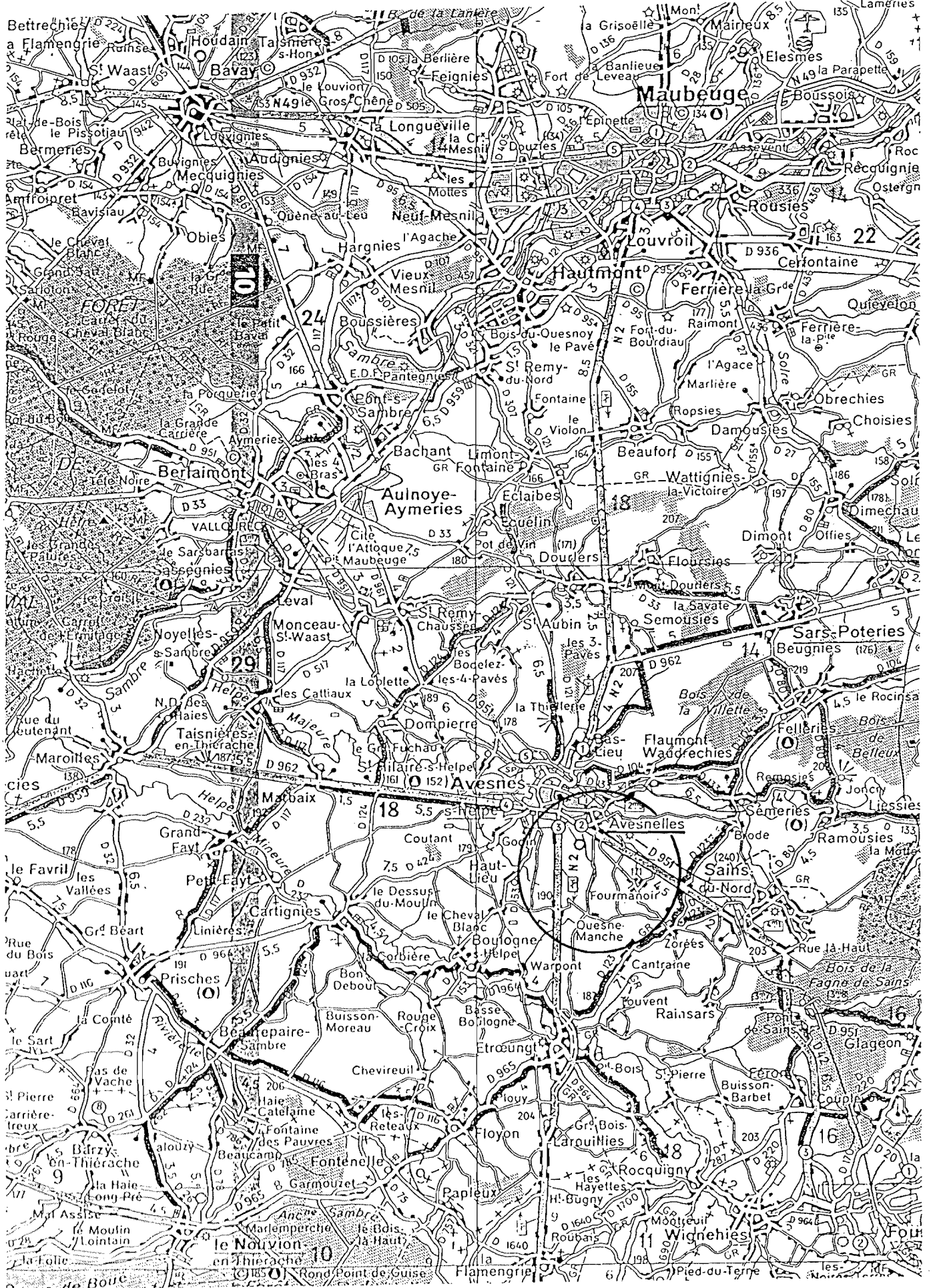
4 PHASES DE REALISATION

- a- Parcours principal
 - Séquence 1 - rue Léo Lagrange
 - Séquence 2 - carrefour rue de l'Ancienne Gare
 - BILAN FINANCIER
- b- Place de l'église et de la Mairie
 - Séquence 3
 - BILAN FINANCIER
- c- Séquence 4 : rue du Chanoine Carlier, rue Tortueuse et le haut de la rue Léo-Lagrange
 - BILAN FINANCIER
- d- Séquence 5 : Carrefour rue Tortueuse et rue du Poncheau jusqu'à la zone artisanale
 - BILAN FINANCIER
- e- Points particuliers D 951
 - Séquence 6
 - BILAN FINANCIER
 - Séquence 7
 - BILAN FINANCIER

5 ANNEXE ETUDE DE PAYSAGEMENT

SITUATION GEOGRAPHIQUE

vers Mons et Bruxelles



vers Laon et Paris

1 PRESENTATION DE LA COMMUNE

a- Situation Géographique

La commune d'Avesnelles est située au sud du département du Nord, elle est limitrophe des communes d'Avesnes sur Helpe, Flaumont Waudrechies, Semeries, Etroeung et Haut-Lieu. La commune est fortement rattachée à la ville d'Avesnes toute proche par une trame viaire reliant les deux centres-ville, mais, alors qu'Avesnes se situe à la rencontre d'importants axes de circulation (RN2 , D951 et 962). La commune d'Avesnelles se tient légèrement à l'écart de ces axes , n'en profitant que dans la mesure où la RN2 et la D 951 traverse son territoire dans sa partie sud et sud-ouest, laissant le village à l'écart de ces axes routiers.

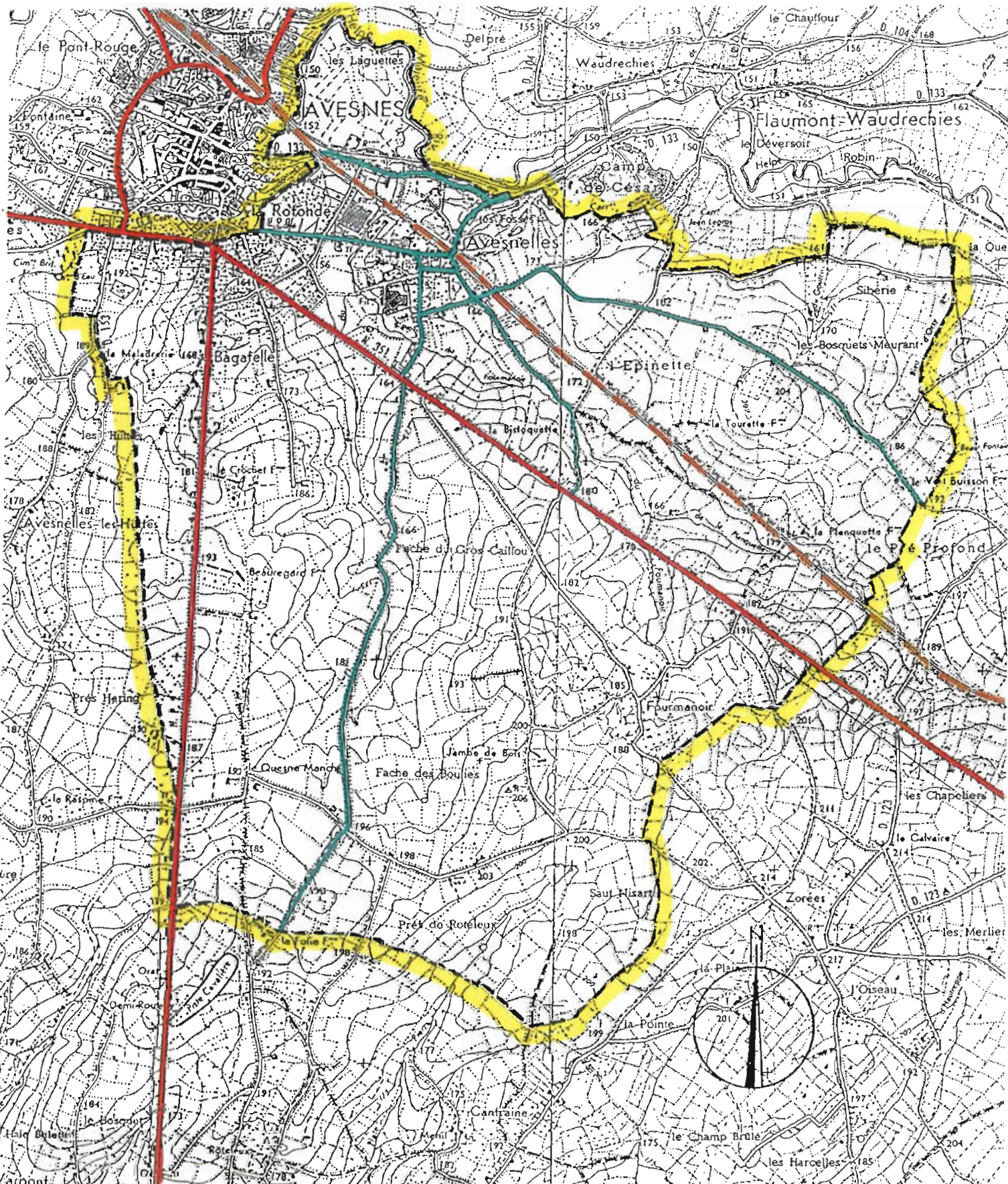
b- Son territoire

Avesnelles s'étend sur une superficie de 1270 hct. dont les 9/10 sont occupés par du bocage, l'agglomération étant entièrement concentrée dans le quart nord-ouest du territoire en contact direct avec la ville d'Avesnes.

c- Relief et Hydrographie

Le réseau hydrographique se caractérise par la présence de nombreux ruis et ruisseaux tel que le ruisseau à Grives, le ruisseau de la Planquette, tous se jetant au nord-ouest du village dans la rivière Helpe Majeure, rivière longeant une partie de l'agglomération et servant de limite à la commune dans sa partie Nord.




La présence de la rivière aux abords de l'agglomération n'a que peu d'impact sur celle-ci, cela est dû au fait d'une importante zone inondable dans toute la traversée de la commune et en amont de celle-ci. La rivière est un obstacle physique et administratif au développement urbain sur le territoire de la commune.

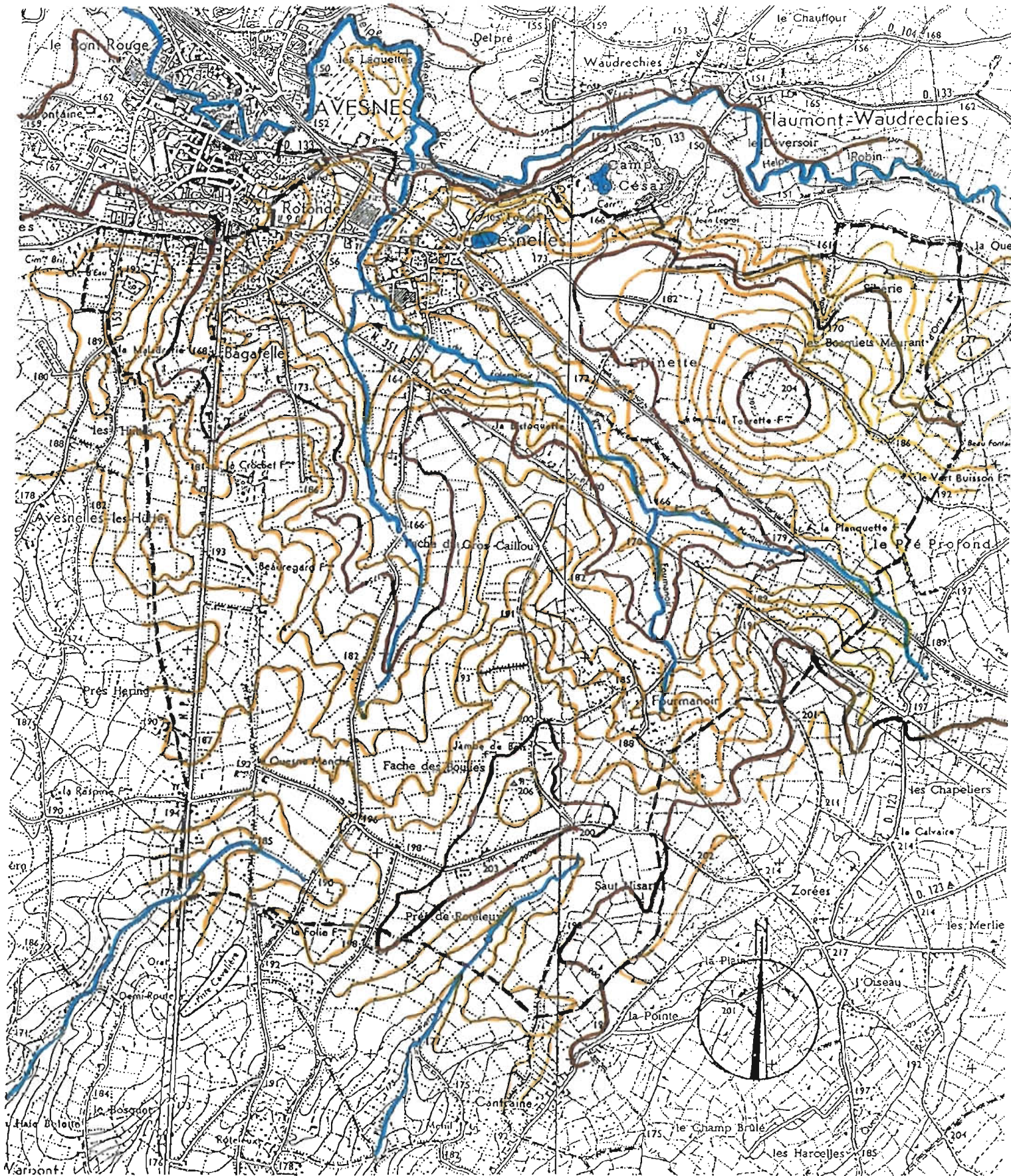


COMMUNE D'AVESNELLES

Surface 1270 hectares



LE TERRITOIRE

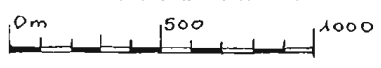
-  Limite de la commune
-  Réseau routier principal
-  Réseau ferroviaire



COMMUNE D'AVESNELLES

RELIEF ET HYDROGRAPHIE

-  Courbes de niveaux
-  Réseau hydrographique



d- LE RESEAU VIAIRE

Afin de mieux appréhender le réseau de voiries traversant la commune il faut analyser son développement chronologiquement ce qui permet de décomposer la trame viaire en deux stades de constitution.

- * Le réseau interne : C'est le plus ancien il est issu d'une logique de circulation avec les villages environnants et rayonne de la place du village vers Avesnes à l'ouest, Flaumont Waudrechies au nord, Sains du Nord à l'est et Etroeung au sud.
Ce réseau primaire sillonne le territoire de la commune afin de desservir une série de lieux-dits, de hameaux et de fermes isolées tel que "le Fourmanoir" "le Quesnes Manché", la ferme de "la Tourette" ou de "la Planquette"; il est directement issu des servitudes d'exploitation liées au bocage, constituant la majeure partie du paysage agricole de la commune.
- * Le réseau externe : Créé à la fin du XVIIIe, ce réseau unifie les villes de moyennes importances en créant de grands axes de circulation. La départementale 951, tout en traversant d'ouest en est la commune, délaisse complètement l'agglomération, de même pour la RN 2 qui longe la limite ouest de la commune et dessert uniquement Avesnes. Ces deux axes ont coupé le réseau interne sans pour cela engendrer un réseau spécifique de dessertes entre le réseau externe et l'agglomération.

* Typologie des voiries :

Suivant leur degré d'importance et leurs largeurs
les voiries peuvent être classées suivant trois catégories:

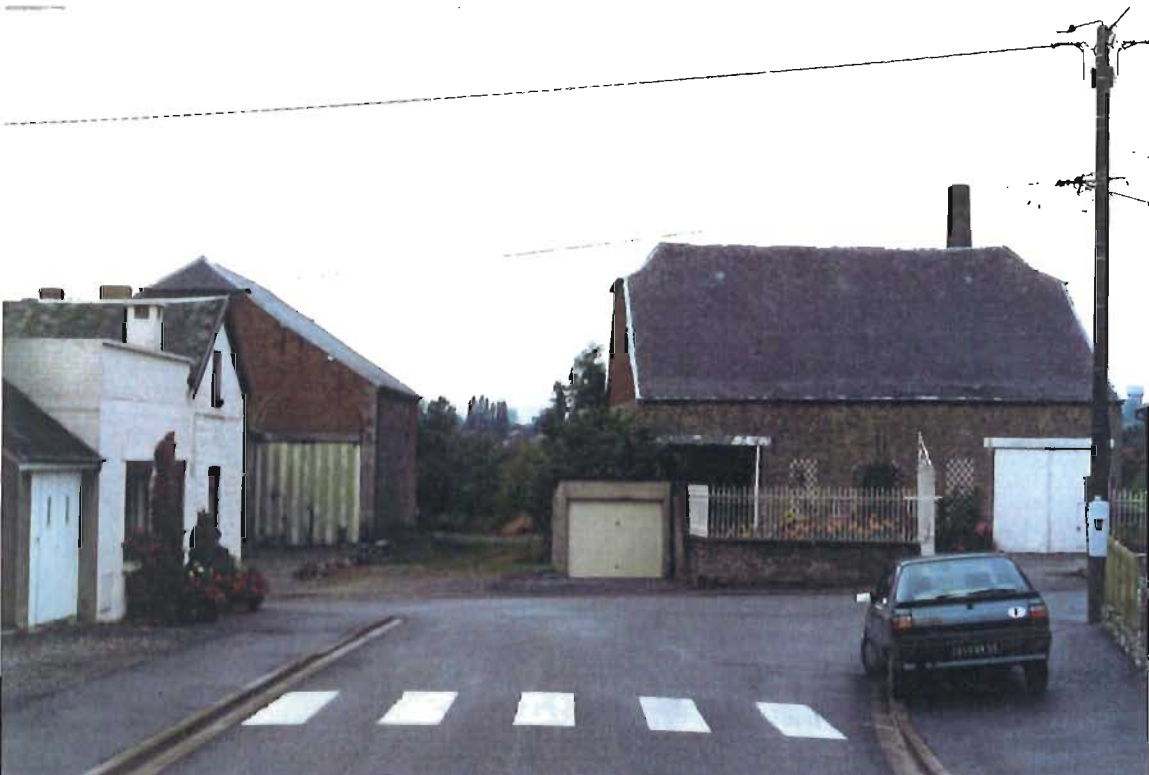
- a- Grande circulation largeur moyenne 20 m.
RN2, D 951 et D 962
- b- Moyenne circulation largeur moyenne 12 à 16 m.
Rue Léo-Lagrange, du Chanoine Carlier
- c- Faible circulation largeur moyenne 7 à 10 m
Rue du Poncheau, de l'Ancienne Gare, du Taille Pied,
de la Bridoulette, Tortueuse.

En ce qui concerne les rues du Poncheau et de
l'Ancienne gare l'augmentation du trafic lié au
développement économique et commercial va
entraîner à breve échéance un élargissement de
la route afin d'absorber cette croissance.



Rang de maisons rue Léo-Lagrange, le Village ancien

Angle rue d'en Bas et rue de la Bridoulette
bâtiments agricoles (granges de fermes englobées dans le
tissu urbain actuel.





Rue du Mont "en cul"
Petits corons ouvriers du début du siècle

D 133 Le long de l'Helpe
Habitats ouvriers liés au développement de la carrière du
"camp de César" toute proche.





Route de Landrecies D 962
Maisons "bourgeoises" liées au développement périphérique
de la ville d'Avesnes

R.N.2 Développement urbain dans un tissu agricole morcelé.





Rue des Laguettes
Pavillonnaire ouvrier de l'entre-deux-guerres lié au
développement industriel (usine de la rue Léo-Lagrange)

Rue Joliot Curie
Rue des Jardins : Urbanisme des années 1960-70



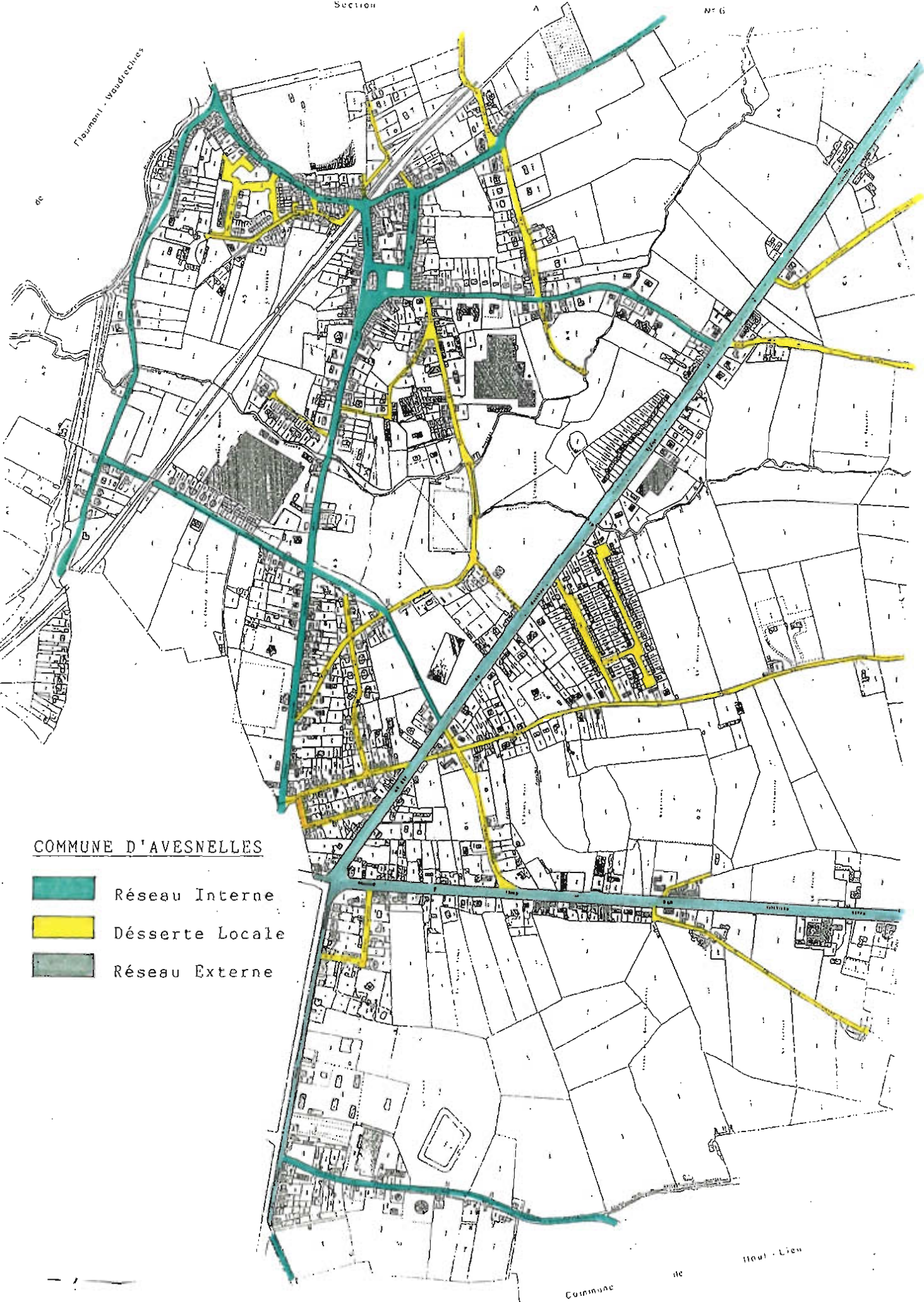


D 951 : Lotissement des années 1970
Volonté d'intégration avec un traitement paysager important.




Rue de l'Ancienne Gare
Aménagement des zones commerciales avec pavillonnaires
Traitement urbain inexistant.



Thoumont - Waudrechies



COMMUNE D'AVESNELLES

-  Réseau Interne
-  Déserte Locale
-  Réseau Externe

Commune de Houll - Lieu

e- L'HABITAT

Là encore le développement et le type d'habitats sont intimement liés à l'évolution économique et viaire de la commune qui compte au dernier recensement 2641 hbts, avec un fort pourcentage de résidents ne travaillant pas dans la commune

1- Le Village Ancien

Principalement articulé autour de l'îlot formé par la place de l'Eglise la rue Léo-Lagrange, la rue du Chanoine Carlier et la rue Tortueuse, l'habitat ancien se caractérise par un tissu urbain moyennement dense et de faible hauteur (R+C ou R+1+C) issu du domaine agricole (grosse ferme avec grange et dépendances)

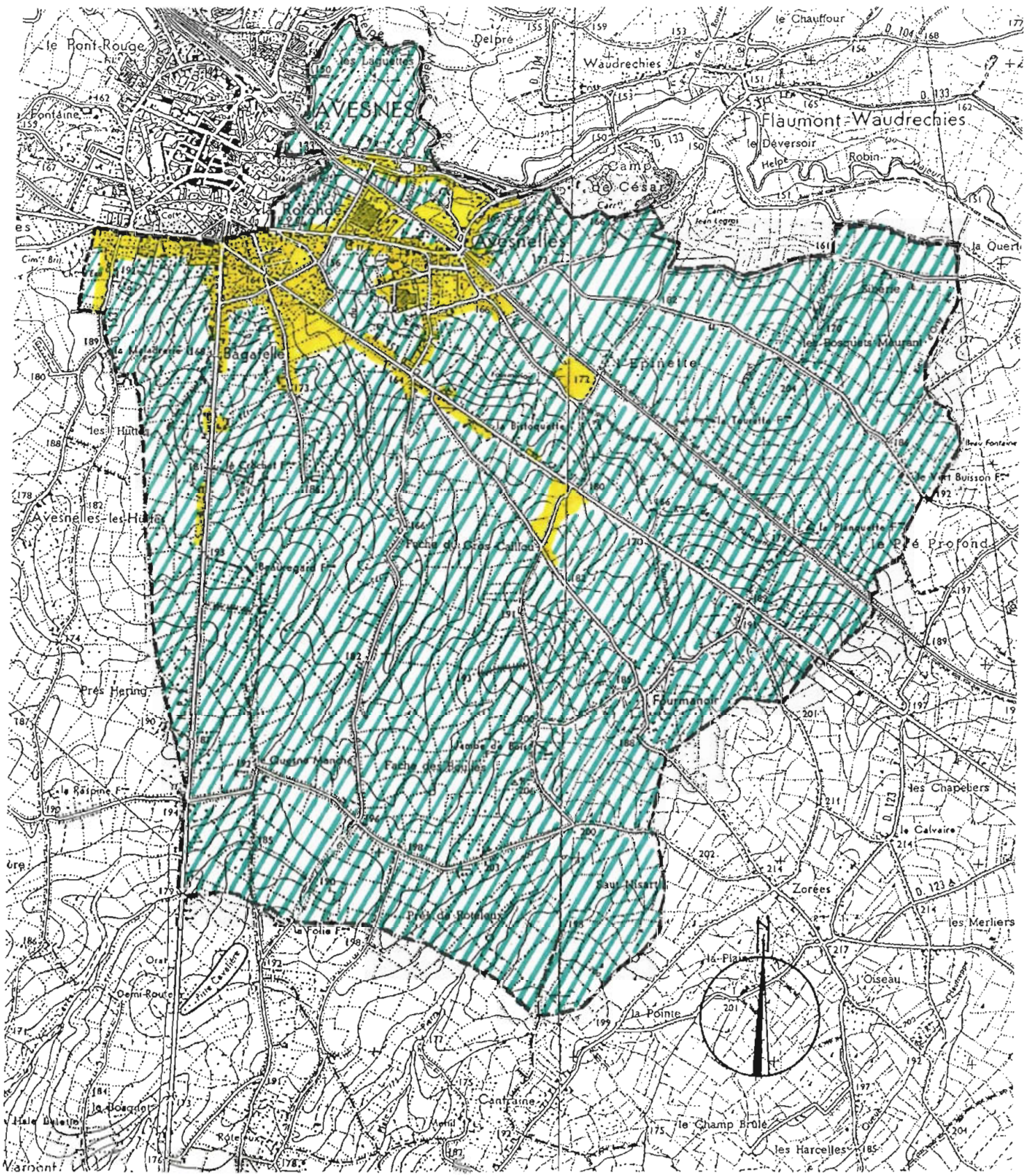
2- Le développement industriel du XIXe

Il se caractérise par l'apparition en périphérie du bourg de petites industries textiles (filatures) à proximité de points d'eau nécessaires à ce type d'activité; avec la création d'un nouveau type d'habitat : cité jardin de la rue des Laguettes et de l'impasse Jean Boussus ainsi que le développement de l'urbanisme rue Léo-Lagrange et rue du Taille-Pied vers la carrière du "camp de César". Habitats ouvriers sous forme petits coronis rue du Mont "en cul" et chemin de Flaumont.

3- Extension parallèle

Parallèlement à ce type de développement qui touche directement le centre du village, il se crée un phénomène d'urbanisme lié, non pas à la croissance de la commune mais à l'extension de la ville d'Avesnes sur le territoire communal d'Avesnelles en particulier sur le réseau externe (RN 2 et D 962) Habitat pavillonnaire à caractère résidentiel, rue de l'Arbre vert, rue Gustave Baillon, rue du Mont "en cul", programmes de lotissements sur la D 951.

Un essai de reprise foncière a eu lieu au centre du village avec des logements HLM rue des Jardins et Joliot Curie, et jusqu'à une date récente l'implantation de pavillonnaires diffus rue d'en Bas et rue Tortueuse.



5) HABITAT



Agglomération



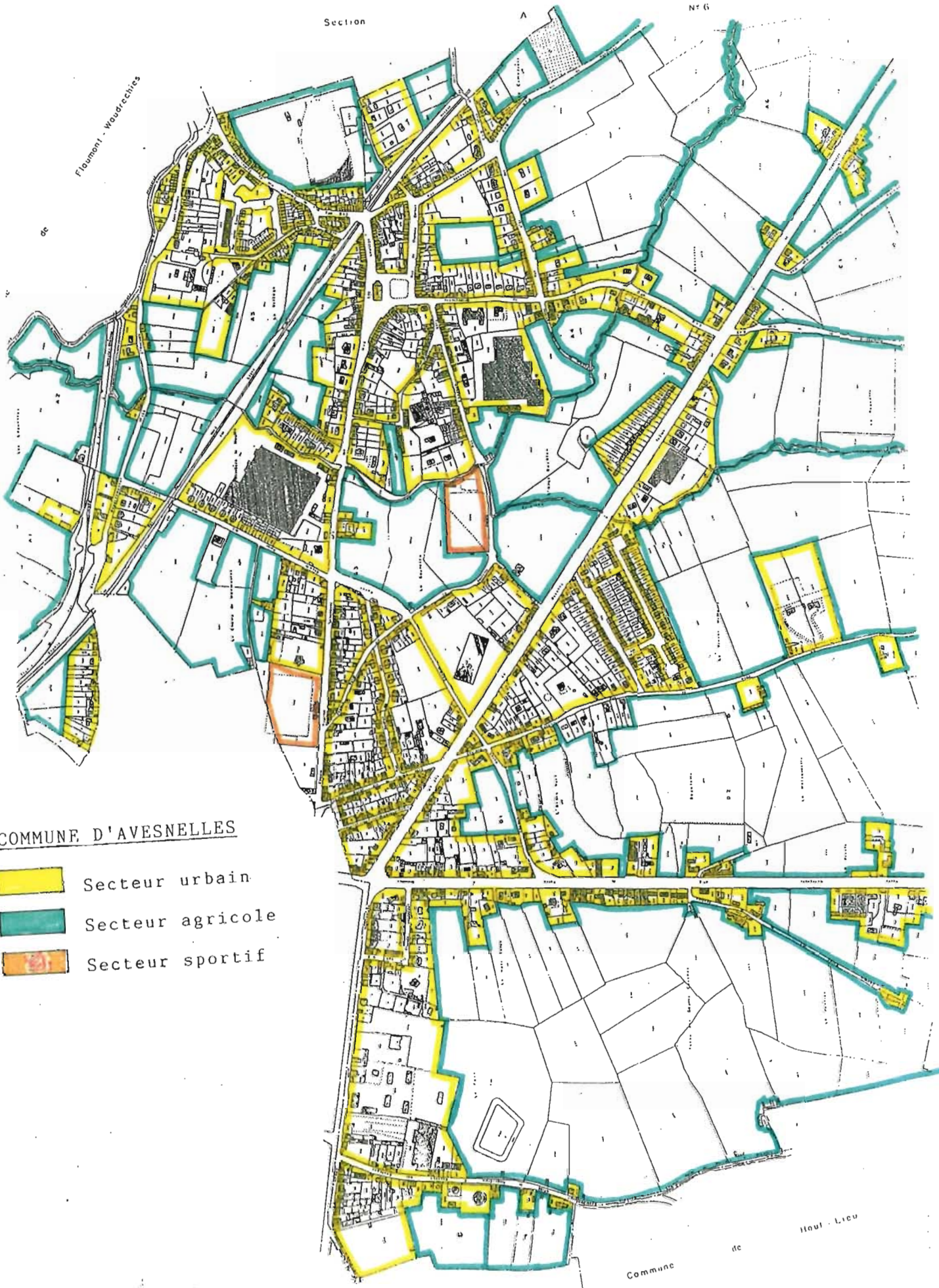
Zone Agricole



Section

N° 6

Floumont - Waudrechies



COMMUNE D'AVESNELLES

- Secteur urbain
- Secteur agricole
- Secteur sportif

Commune

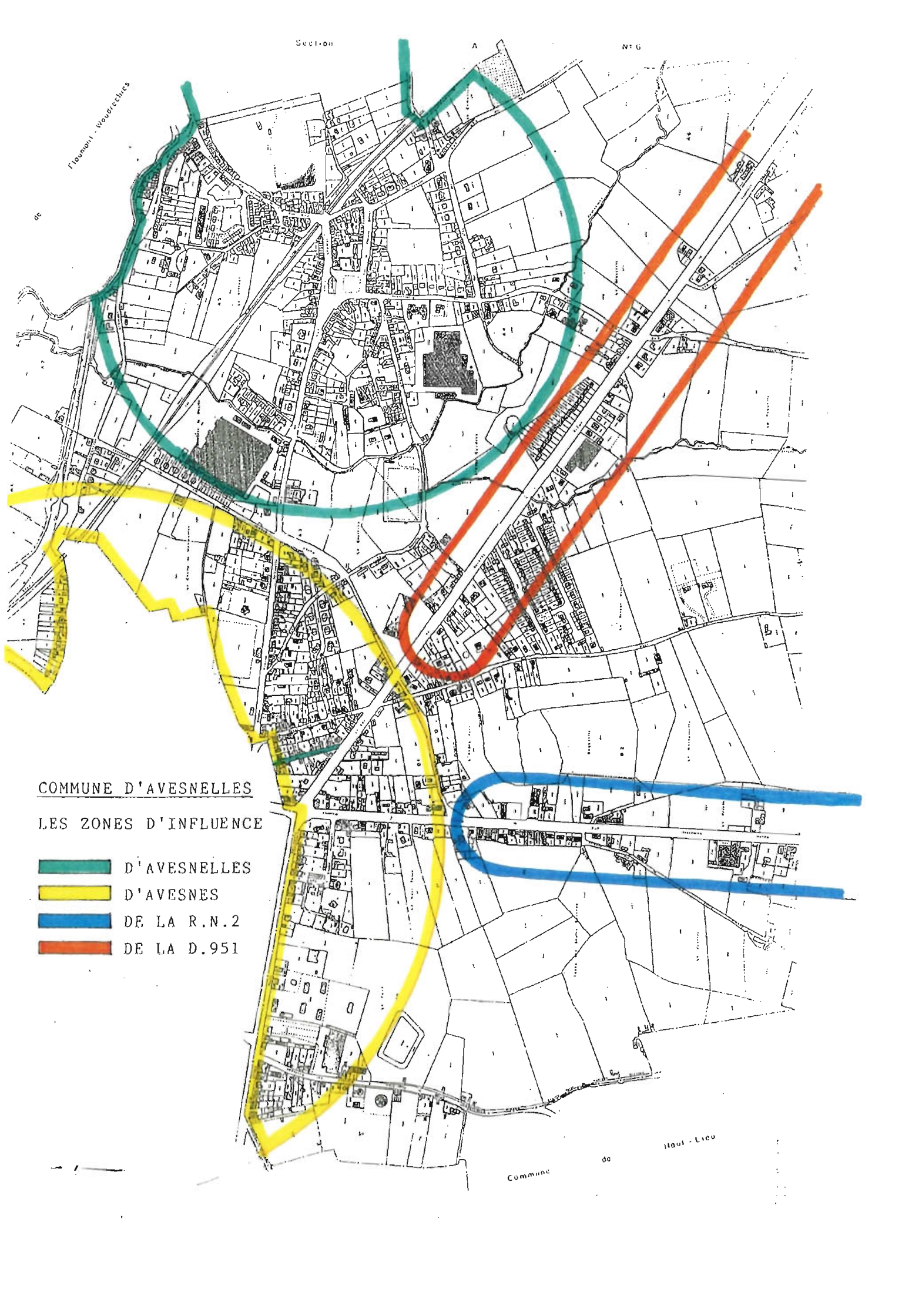
Haut-Lieu

Fleumont - Voudreches

COMMUNE D'AVESNELLES
LES ZONES D'INFLUENCE

-  D'AVESNELLES
-  D'AVESNES
-  DE LA R.N.2
-  DE LA D.951

Commune de Haut-Lieu



4- En Conclusion

Le paysage foncier de la commune se définit suivant trois éléments

*- Le Bourg

Qui s'est faiblement étendu depuis le XIXe par des opérations ponctuelles sans véritable schéma de développement urbain, avec l'insertion dans un tissu à dominante agricole de pavillonnaires et de logements sociaux .Notons que le bourg ne représente pas la moitié de la population du village.

*- La Périphérie

Principalement le long des axes RN2, D 951 et D962, véritables quartiers totalement excentrés par rapport au bourg, l'habitat constitué de résidences et de pavillons,est une extension extra-muros de la ville d'Avesnes sans aucun lien avec le bourg; ces quartiers forment une zone tampon où se développe depuis quelques années des activités tertiaires (superettes, concessionnaire automobile et hall chaussures)

*- Le Domaine agricole

Constitué par un éparpillement de fermes et de petits hameaux à dominante agricole tel que le "Fourmanoir et le Quesne Manché"

Annexe : La zone artisanale

Outre ces trois éléments, la création d'une zone artisanale et d'un dépôt de carrière à l'extérieur du village crée une nouvelle dynamique d'aménagement.

2 SCHEMA DIRECTEUR DES ACTIONS URBAINES

a- Schéma directeur des actions urbaines futures

Quatres paramètres seront retenus pour identifier ces actions:

- * Une politique de densification du centre de la commune en utilisant les parcelles encore libres pour des opérations immobilières en collectif.
- * Le développement du secteur insdustriel avec la croissance de la zone artisanale chemin du Poncheau.
- * L'agrandissement de la cité scolaire Jessé de Forest d'Avesnes par la construction d'un CES 600 installé sur les réserves foncières de la rue de l'ancienne Gare.
- * Le développement du secteur tertiaire par la création rue de l'ancienne Gare et sur la D 951 de magasins de moyennes surfaces.

b- Localisation des aménagements projetés

Au regard des actions urbaines en cours et futures sur la commune et apres l'analyse faite sur le tissu existant il en résulte que les principaux lieux d'intervention sont :

- Toute la partie de la D 951 comprise entre le carrefour du CVO N°9 et le carrefour de la rue de l'ancienne Gare.
Il faut valoriser la portion de départementale entre les deux pénétrantes principales au village afin de créer une séquence de desserte au tissu urbain adjacent et à la zone tertiaire en outre c'est un moyen d'unifier les quartiers périphériques bordant la D 951.

vers zone artisanale

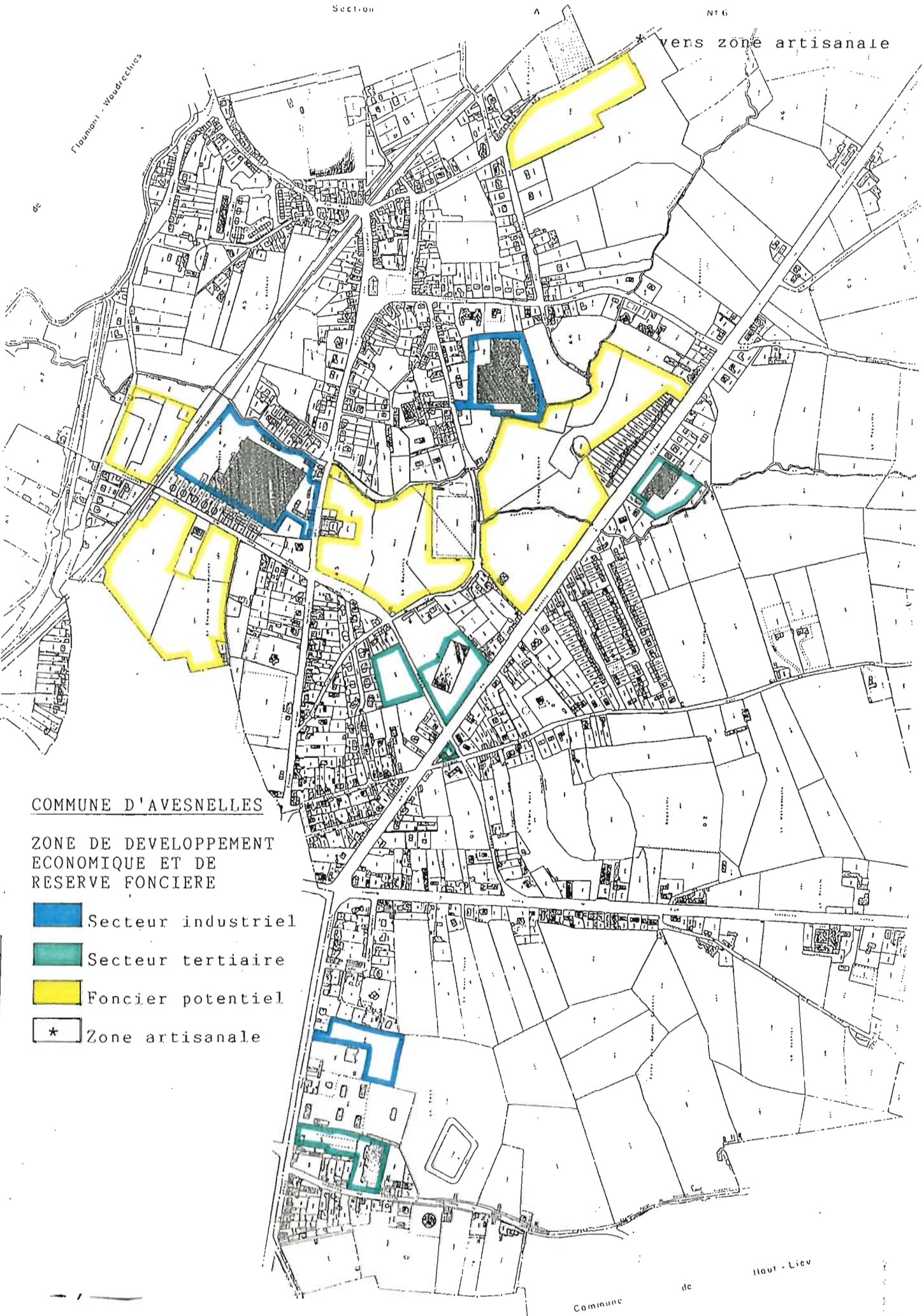
Foumont - Wodreches

96

COMMUNE D'AVESNELLES

ZONE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE RESERVE FONCIERE

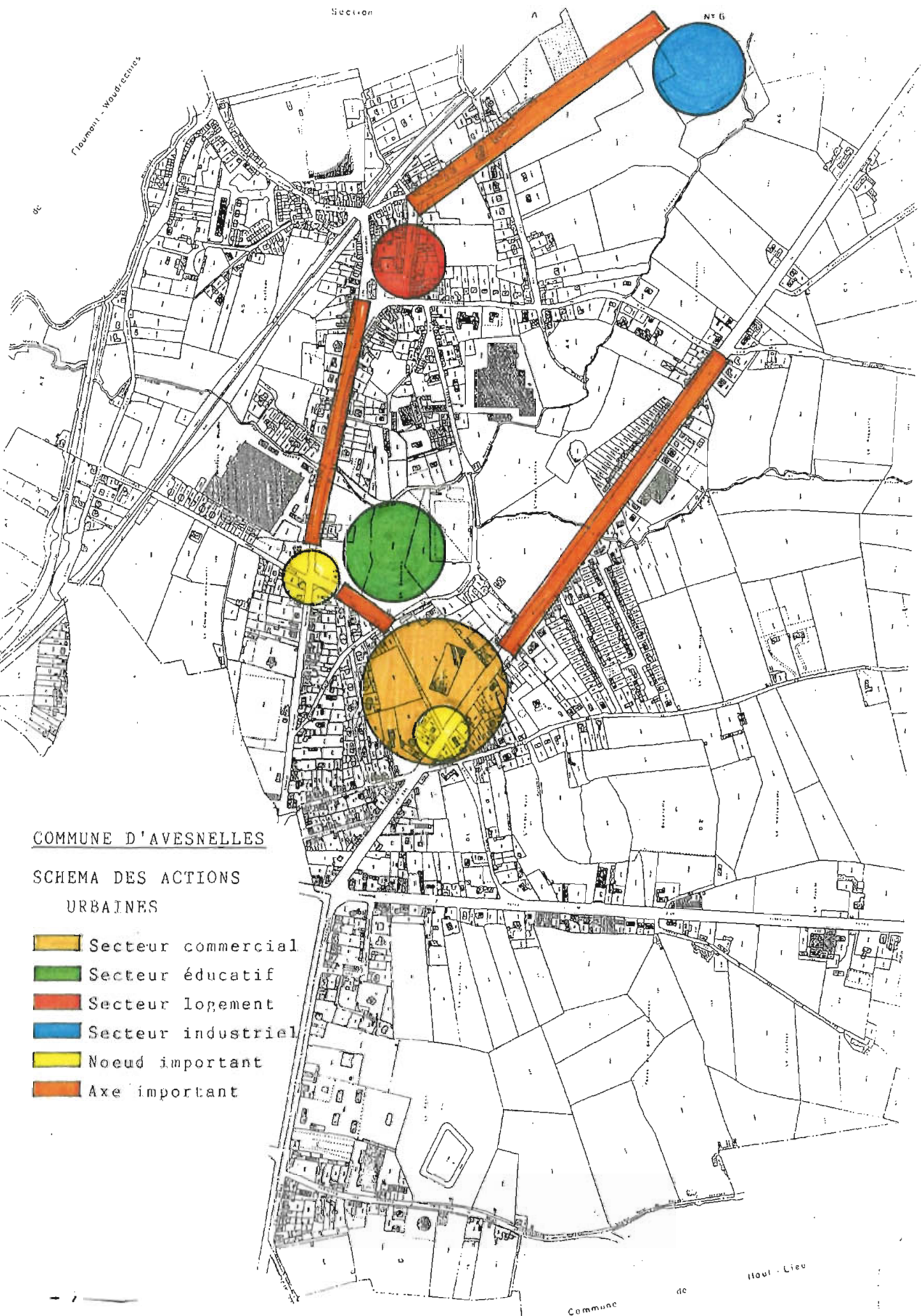
- Secteur industriel
- Secteur tertiaire
- Foncier potentiel
- * Zone artisanale



Commune de Houl-Lieu

- La rue de l'ancienne Gare
Réadaptation complète de cette rue qui va supporter des activités très diversifiées. (groupe scolaire: CES, du pavillonnaire et du tertiaire) d'où une grande augmentation du trafic auto.
- La rue Léo-Lagrange
Reprise du cheminement le long de cette rue avec le passage du ruisseau, le traitement des bâtiments industriels et l'amorce de la place de l'église.
- La place de l'Eglise
Aménagement de la place de l'église dans la perspective de réinsérer la Mairie et des activités de service (poste) dans le cadre d'opération immobilière en centre ville.
- La rue du Chanoine Carlier et la rue Tortueuse
Définir un gabarit et un aménagement des abords dans l'optique du prolongement de la place de l'église et de l'aménagement de la zone artisanale.
- Le CVO N°8 chemin du Poncheau jusqu'à la zone artisanale.
Chemin rural peu adapté au type d'utilisation futur, desserte du cimetière trop exiguë et largeur de voirie insuffisante pour l'accès à la zone artisanale.

Florentin - Waudreches



COMMUNE D'AVESNELLES

SCHEMA DES ACTIONS
URBAINES

-  Secteur commercial
-  Secteur éducatif
-  Secteur logement
-  Secteur industriel
-  Noeud important
-  Axe important

Commune de Haut-Lieu

3 - BILAN FINANCIER DES ACTIONS

Le bilan financier reprend les honoraires Architecte pour l'élaboration du Mémoire d'Etude ainsi que les dossiers des différentes interventions dans le cadre du Schéma directeur cadre de vie avec leurs estimations travaux.

A - Dossier étude et présentation du mémoire : 80 000 F 00 HT

B - Projets de réalisation des Séquences, Honoraires Architecte suivant la mission énoncée dans le rapport :

Séquence n°1	=	7 500 F 00
Séquence n°2	=	7 500 F 00
Séquence n°3	=	40 000 F 00
Séquence n°4	=	10 000 F 00
Séquence n°5	=	10 000 F 00
Séquence n°6	=	10 000 F 00
Séquence n°7	=	20 000 F 00

Total H.T. = 105 000 F 00

Soit montant total H.T. = 185 000 F 00

C - Projets de réalisations des séquences, Travaux (hors réseaux et éclairage).

Séquence n°1	=	680 000 F 00
Séquence n°2	=	603 000 F 00
Séquence n°3	=	770 000 F 00
Séquence n°4	=	1 126 000 F 00
Séquence n°5	=	45 000 F 00 (abri non compris)
Séquence n°6	=	595 000 F 00
Séquence n°7	=	1 326 000 F 00

Montant total = 5 550 500 F 00 H.T.

4 - ETUDE DU CADRE DE VIE

a- Parcours principal :

* la rue Léo-Lagrange

Restructuration des trottoirs de part et d'autre de la voirie avec l'aménagement de parkings et d'espaces paysagers de façon à mettre en évidence le caractère d'entrée de ville

Localisation :

Du terrain de camping au carrefour du chemin des Laguettes

* Carrefour du chemin des Laguettes

Cette zone comprend un espace délaissé (utilisé comme parking pour poids lourds) qui s'étend vers le centre commercial MATCH

L'étude serait faite sur la base:

- d'un APS pour le carrefour et le parking

NOTA: les différents points repris ci-dessus sont donnés pour mémoire. Ils feront l'objet d'une étude spécifique réalisée actuellement par les services de la DDE. en prévision de la desserte du futur collège et de ses abords les plus proches.
L'élaboration d'un cahier des charges concernant les clôtures pour l'ensemble des pavillons actuels et futurs dans ce secteur.

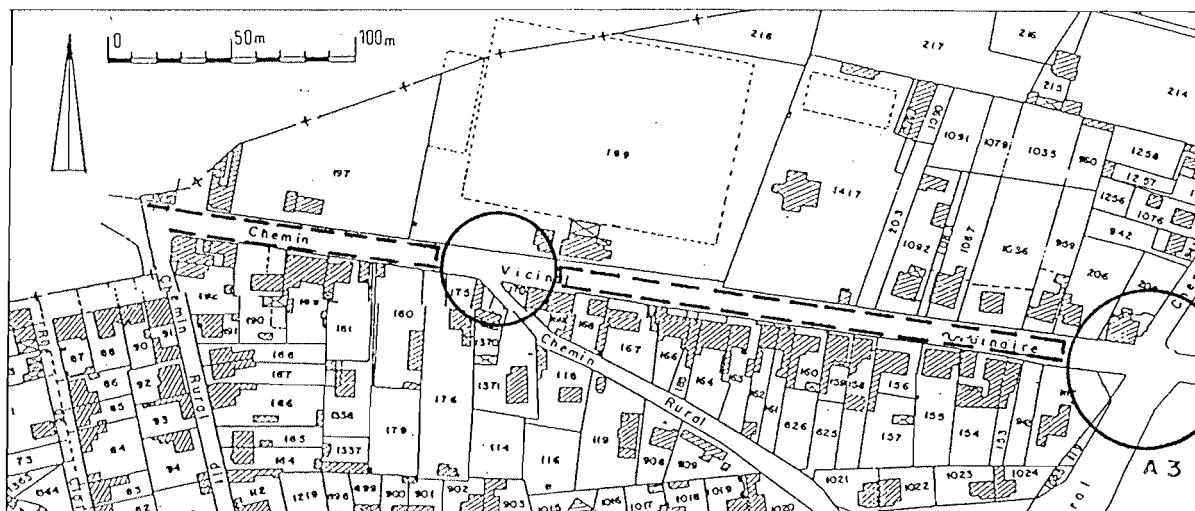
* La remontée de la rue Léo-Lagrange

Traitement des pignons des bâtiments industriels et des abords immédiats du pont (ruisseau du Moulin) sur la base d'une esquisse proposant des principes d'aménagement, de plantations pour valoriser cette portion de voirie jusqu'au carrefour avec la rue de la Bridoulette.

BILAN FINANCIER SEQUENCES N°1 ET N°2 = 15 000 F 00

PARCOURS PRINCIPAL

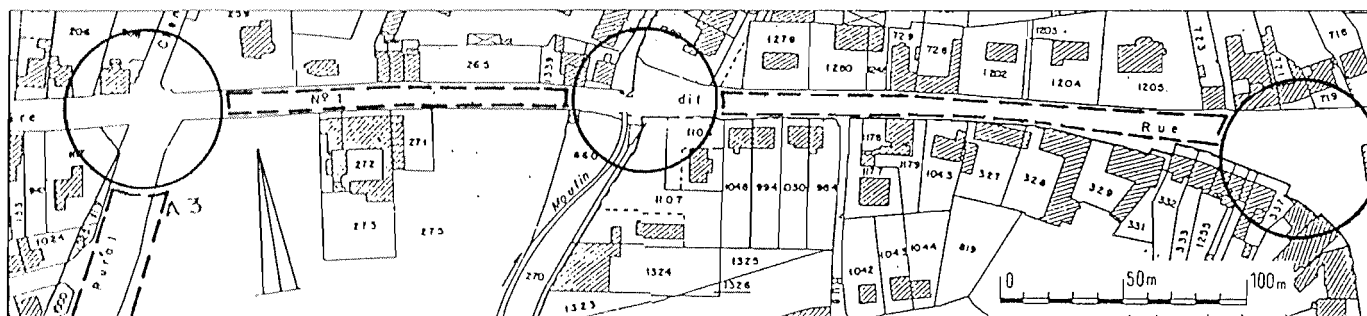
Séquence n°1



Aménagement paysager avec parkings matérialisés pour le terrain de football et les tennis.

Marquage des carrefours suivant leur importance

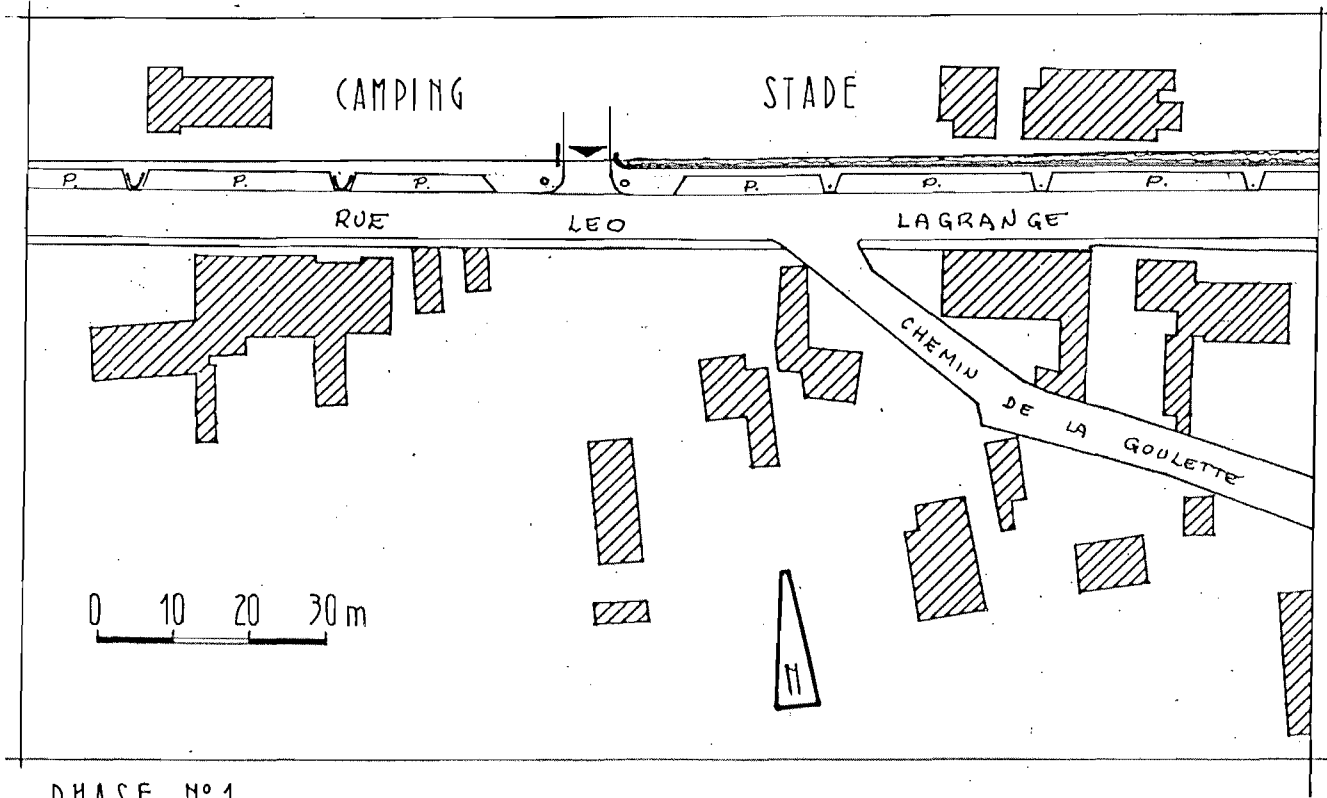
Séquence n°2



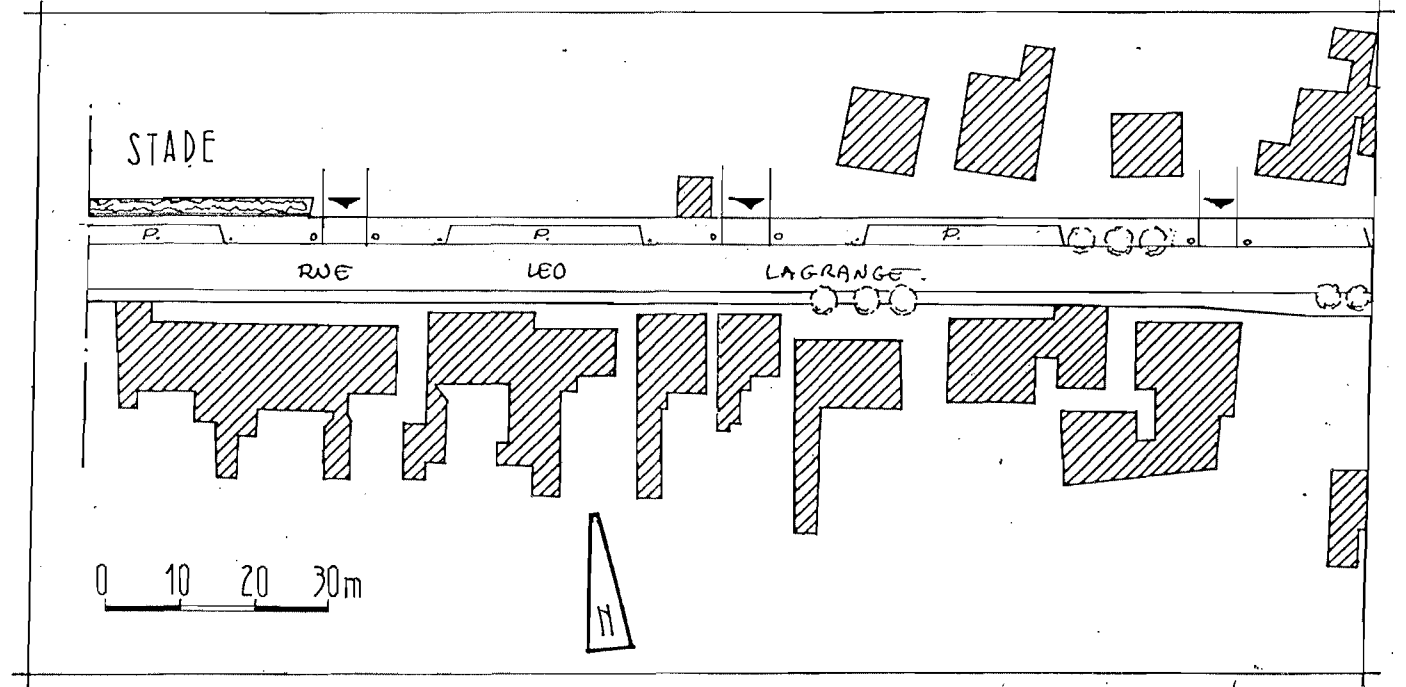
Aménagement paysager avec délimitation précise des espaces publics et privés (règlement sur le traitement des clôtures)

Marquage des carrefours et des lieux de changement de séquences visuelles, (le passage du pont sur le ruisseau du Moulin et le carrefour sur le parvis de l'Eglise)

SEQUENCE N°1



PHASE N°1

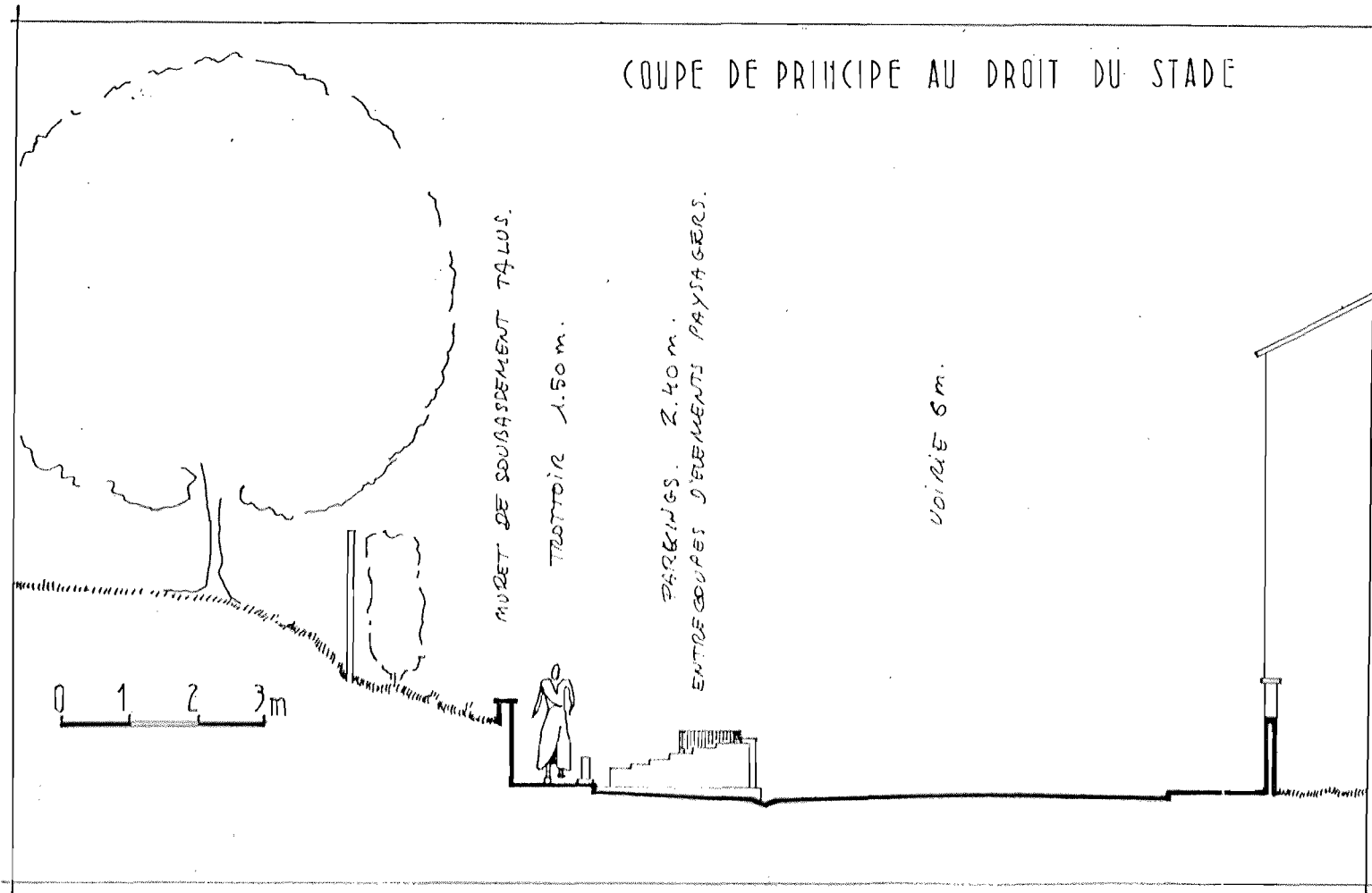


PHASE N°2

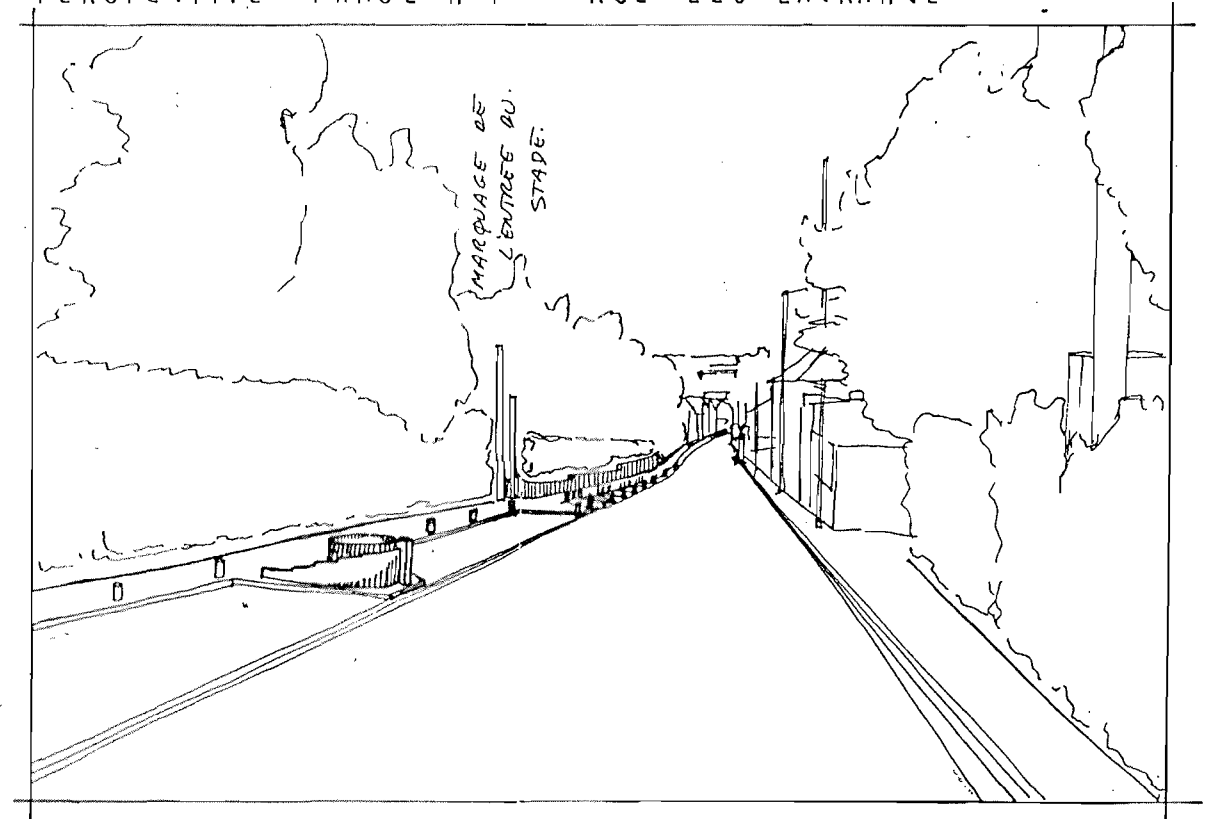
SEQUENCE ENTRE LA RUE LOUCHEUR A AVESNES ET LA RUE L'ANCIENNE GARE

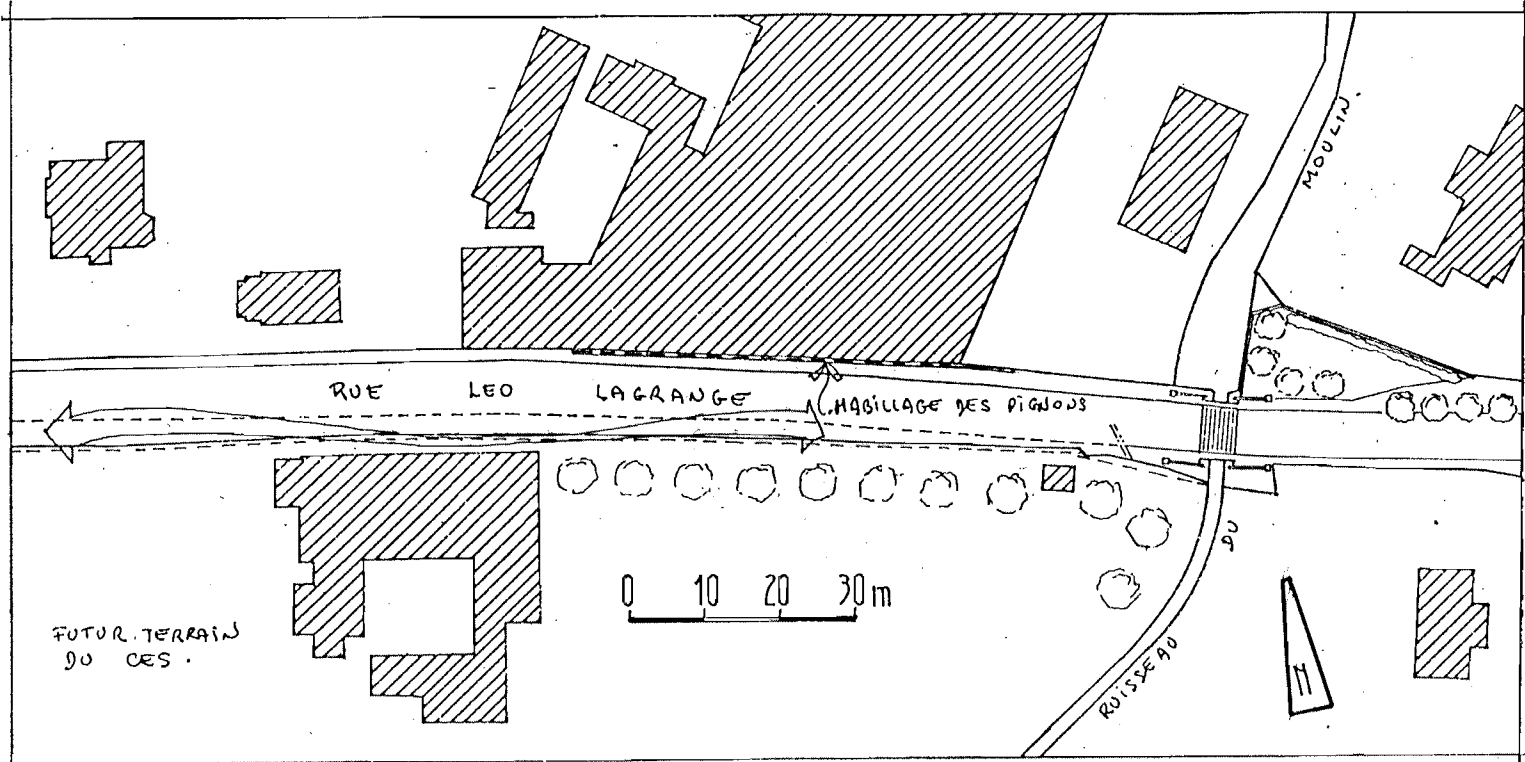
- REPRISE DU GABARIT DE VOIRIE AFIN DE MEUX INTEGRER DES AIRES DE PARKINGS DUES AUX ACTIVITES SPORTIVES ET LE CAMPING.
- MARQUAGE DE SEQUENCES VISUELLES AFIN DE CASPER LA LONGUE PERSPECTIVE JUSQU'AU CARREFOUR DE LA RUE DE L'ANCIENNE GARE.

COUPE DE PRINCIPLE AU DROIT DU STADE



PERSPECTIVE PHASE N°1 RUE LEO LAGRANGE

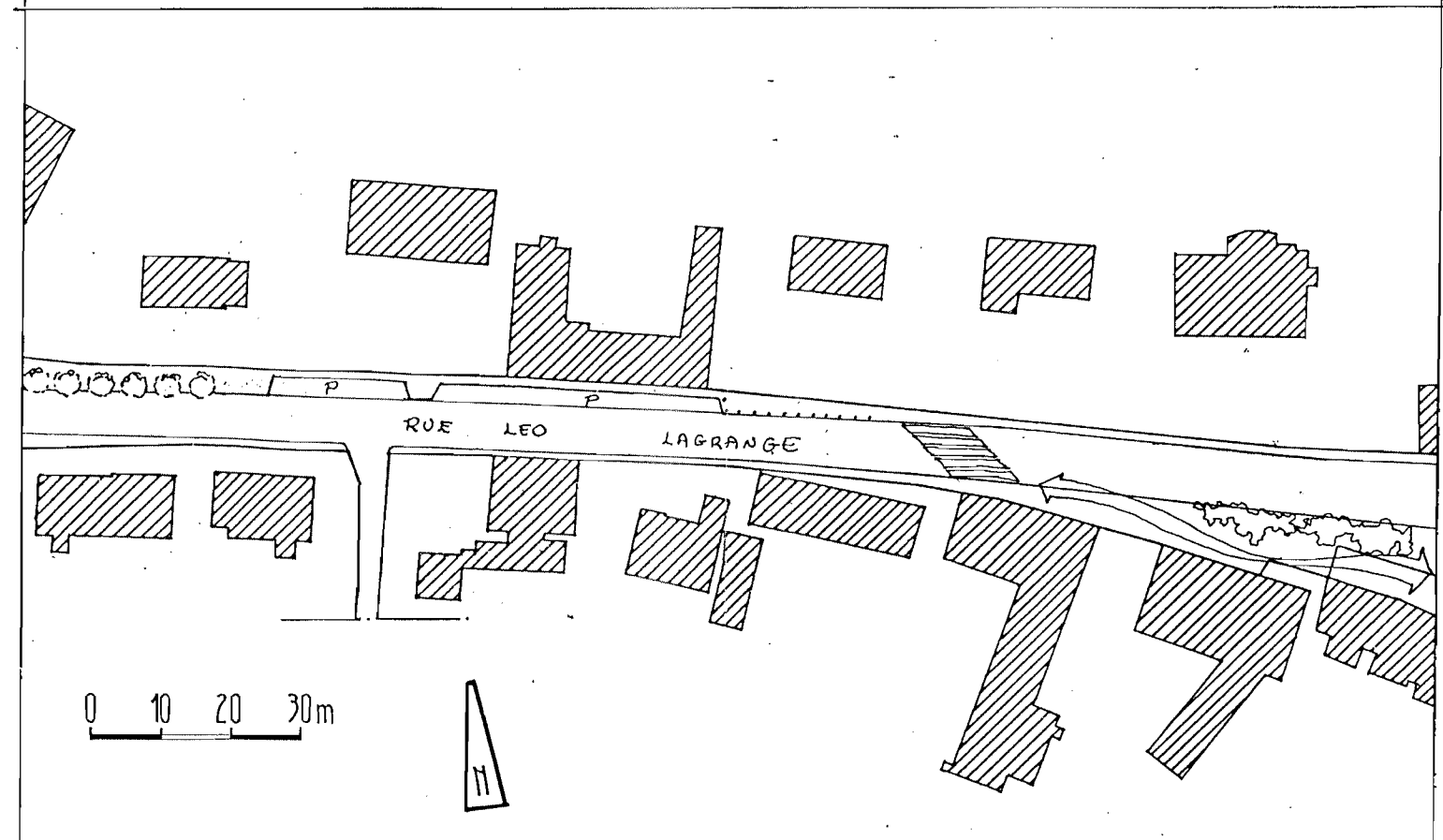




PHASE 1 DU CARREFOUR AVEC LA RUE DE L'ANCIENNE GARE AU RUISSEAU DU MOULIN

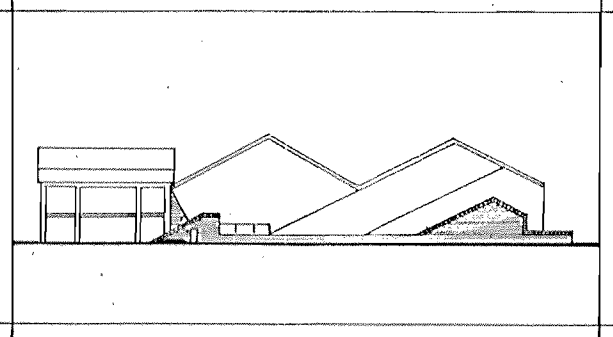
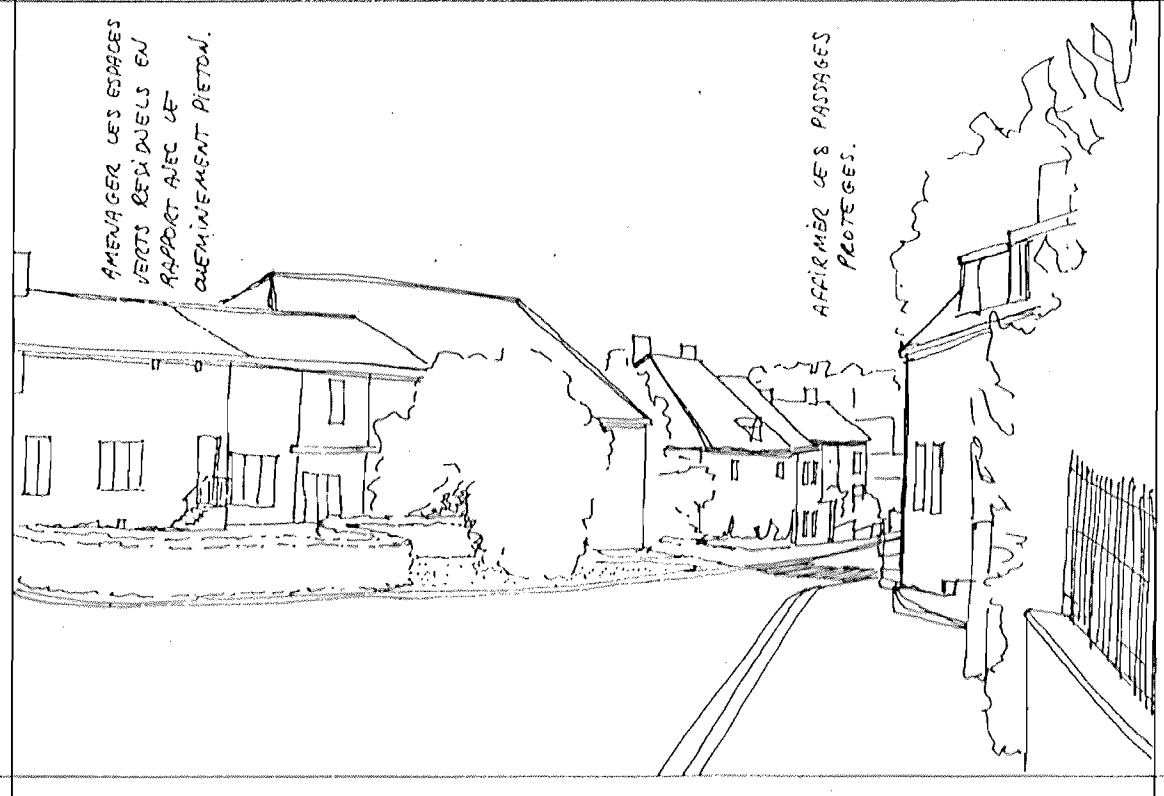
AMENAGEMENT UE AU PLAN MASSE DU FUTUR CES.

SEQUENCE N°2



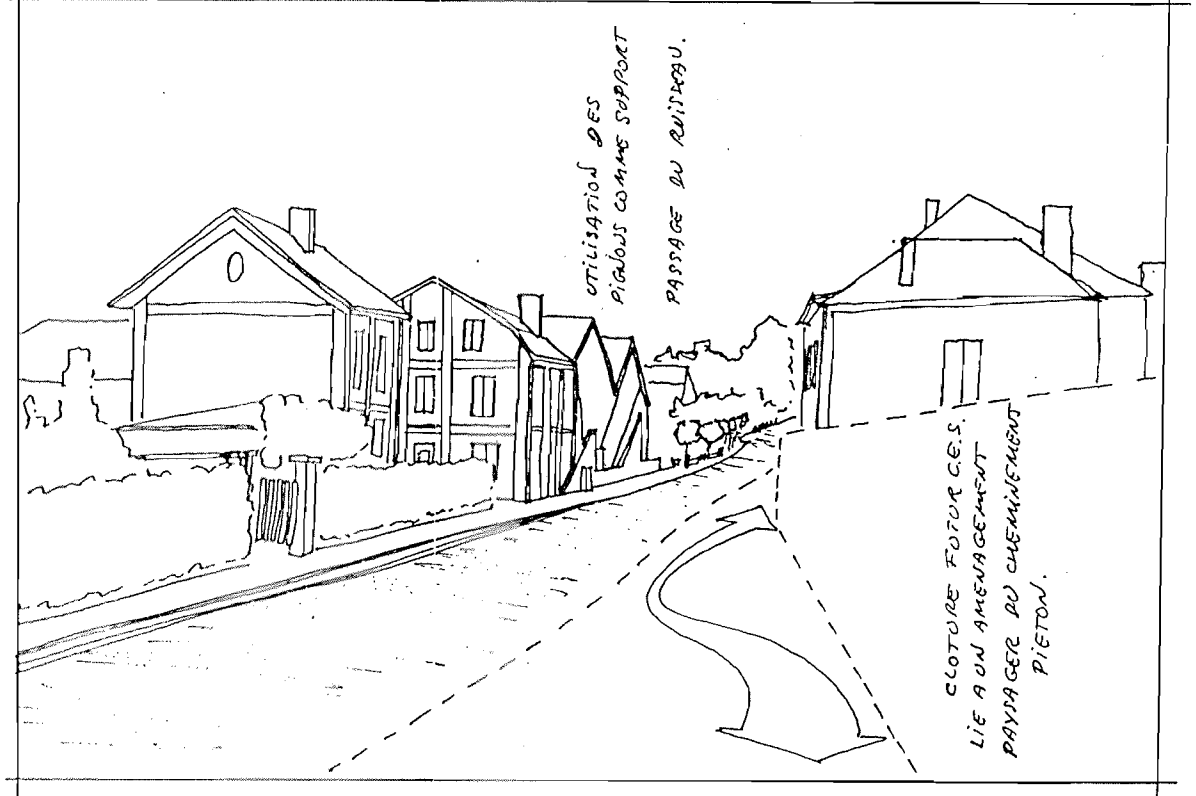
PHASE 2 DU RUISSEAU DU MOULIN A LA PLACE DE L'EGLISE FAVORISER LE PASSAGE COTE POSTE ET SAUVE DES FETES POUR UN MEILLEUR ACCES SUR LA PLACE DE LA MAIRIE ET OPTIMISER LE REAMENAGEMENT DE L'ESPACE VERT EXISTANT.

VUE PERSPECTIVE AU DEBOUCHE SUR LA PLACE DE L'EGLISE



DESSIN DE PRINCIPLE HABITAGE DO PIGNON BAT. INDUSTRIEL. AVEC POSSIBILITE D'Y INSTAURER DES PANNEAUX D'INFORMATIONS MUNICIPALES.

VUE PERSPECTIVE PHASE 3





La descente de la rue Léo-Lagrange
Affirmation au sol des places de parkings et du traitement paysager marquant des espaces particuliers.

Rue de l'Ancienne Gare
Terre plein du futur C.E.S., aménagement paysager avec zone de desserte bus et parkings.





Rue Léo-Lagrange
La remontée sur le village ancien
Marquage du pont et identifier au sol les séquences visuelles.

Rue Léo-Lagrange
Arrivée sur le parvis de l'église
Début du traitement de la place, mobiliers urbains et
conforter les espaces verts existants.



b - La place de l'Eglise et de la Mairie

Aménagement de la place de façon à réinsérer la mairie et les futurs commerces dans un espace urbain bien défini, sur la base d'un Avant Projet Sommaire.

BILAN FINANCIER SEQUENCE N°3 = 40 000 F 00



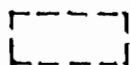
SEQUENCE N°3



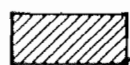
Ech : 1 / 2000



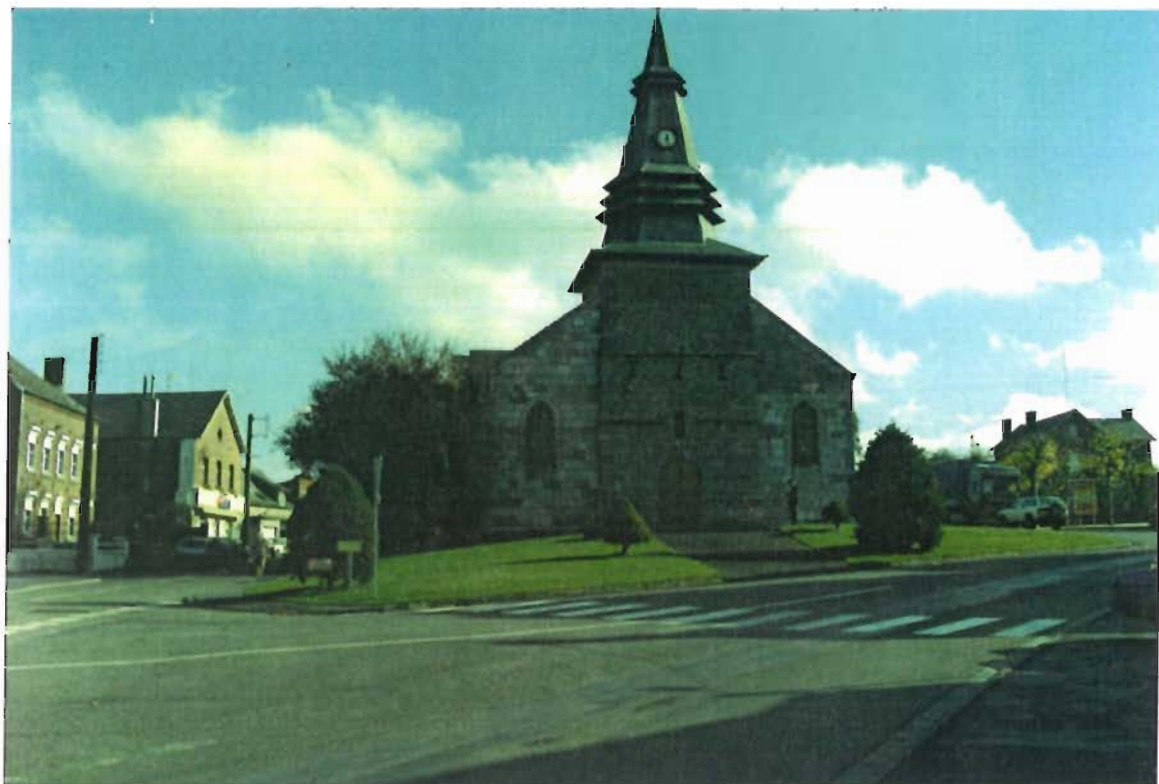
Traitement du carrefour avec le parvis de l'église
Aménagement des priorités.



Linéaire de rues correspondant à des séquences visuelles
bien marquées.



Reprise de l'aménagement de la place en créant des
espaces liés à son environnemnt (Mairie, future poste,
et commerces.)

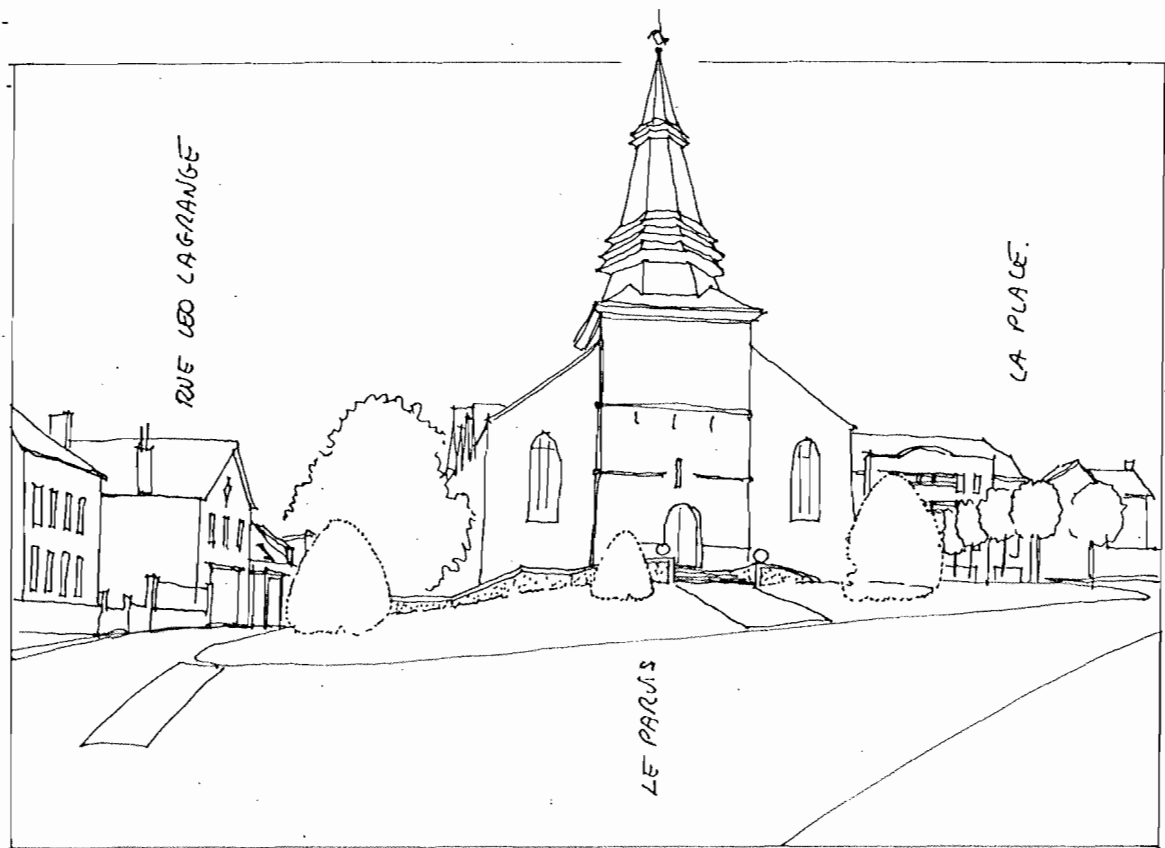


Réaménagement du carrefour place du village
Reprise légère du parvis de l'église et conforter le
traitement paysager existant.

Place de la Mairie

Faire de la Mairie un élément de composition de la place
suppression de la clôture et création d'une placette en
continuité de celle existante.

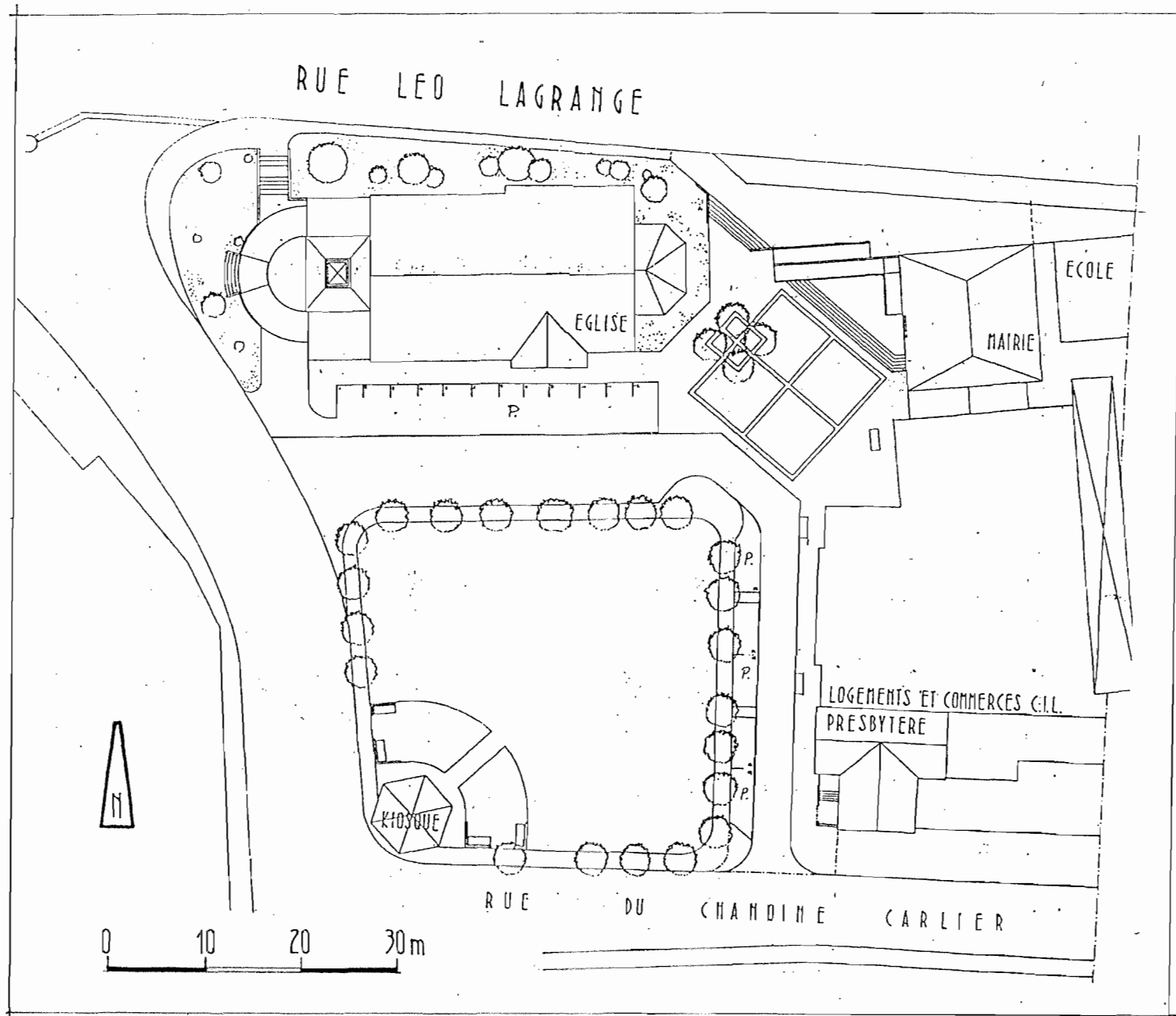
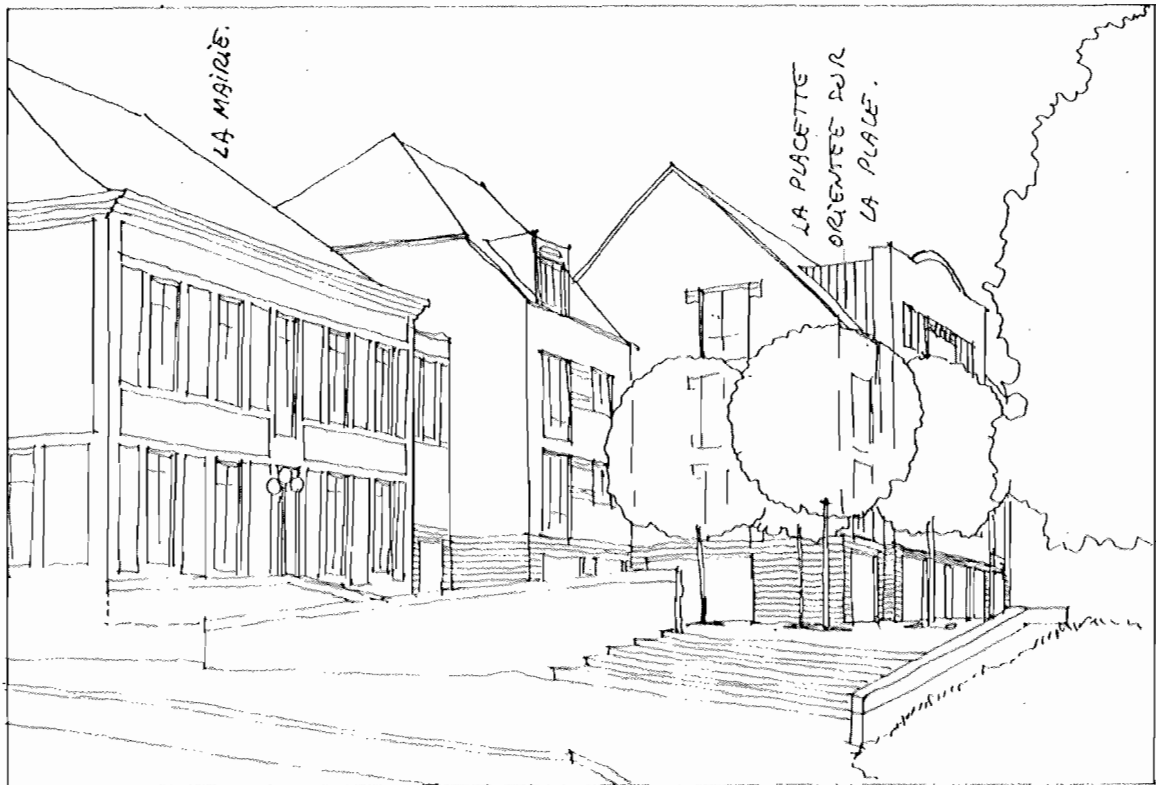




VUE PERSPECTIVE DU PARVIS DE L'EGLISE

MISE EN VALEUR DU PARVIS DE L'EGLISE AFIN DE CREER UN SOCUS MINERAL SUR L'ESPACE VERT EXISTANT ET A CONSERVER EN SON ETAT. ET DE MIEUX FAIRE LA LIASON DEVANT L'EGLISE ENTRE LA PLACE ET LA RUE LEO-LAGRANGE

VUE PERSPECTIVE DU PARVIS DE LA MAIRIE



PLAN D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE

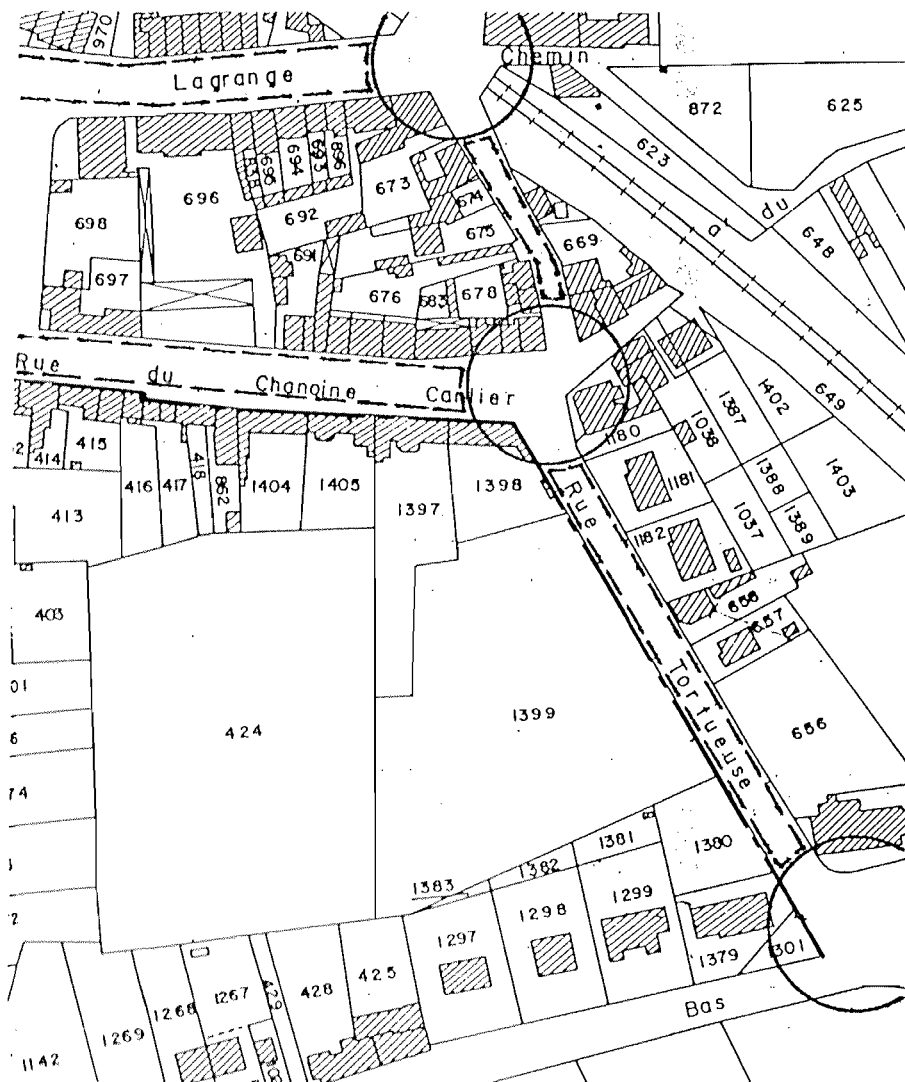
SEQUENCE N° 3 PLACE DE LA MAIRIE - PARVIS DE L'EGLISE

- CREER EN FACE DE LA MAIRIE UN ENVIRONNEMENT ADAPTE AVEC LA CONCEPTION D'UNE PLACETTE, ELEMENT FEDERATEUR ENTRE LA MAIRIE ET LA PLACE ACTUELLE.
- LA LECTURE DE LA RUE LEO-LAGRANGE SE FAIT PAR UN JEU DE RAMPE ET D'ESCAUER AFIN DE BIEN MARQUER LE PASSAGE DE LA RUE A LA PLACE ET D'ORIENTER LA PLACETTE VERS LA PLACE ACTUELLE.

c-La rue du Chanoine Carlier, le haut de la rue Léo-Lagrange et la rue Tortueuse.

Etude sous forme d'un APS
 Redéfinition des espaces de circulation auto, stationnement, et circulation piétons avec un traitement paysager adapté (alignement d'arbres, obstacle visuel etc.)
 Elaboration d'un cahier des charges concernant le mur de pierre longeant le lotissement rue Tortueuse
 Etude du carrefour de la rue du Chanoine Carlier avec la rue Tortueuse sous forme d'une esquisse.

BILAN FINANCIER SEQUENCE N°4 = 10 000 F 00



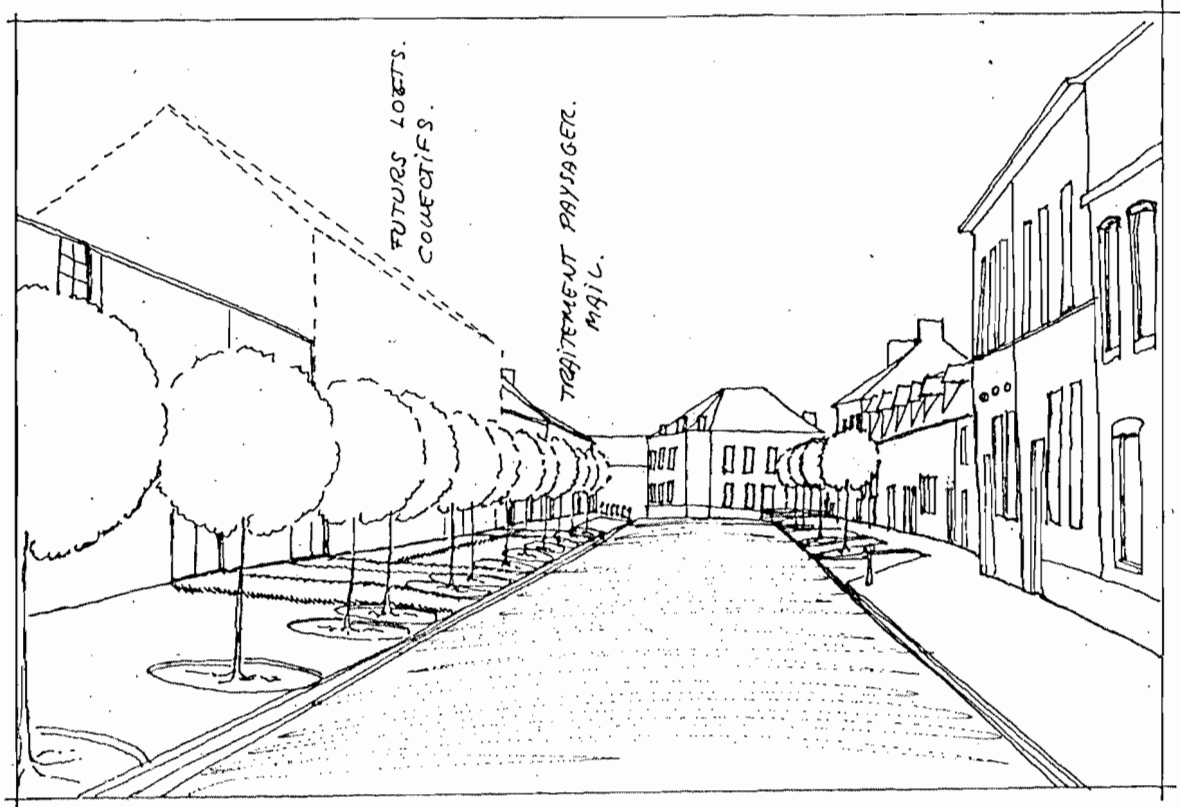
Définir les gabarits de voiries avec zones de parkings et espace planté en continuité de la place de la Mairie.

Au niveau des carrefours définition des priorités afin de faciliter les dessertes principales.

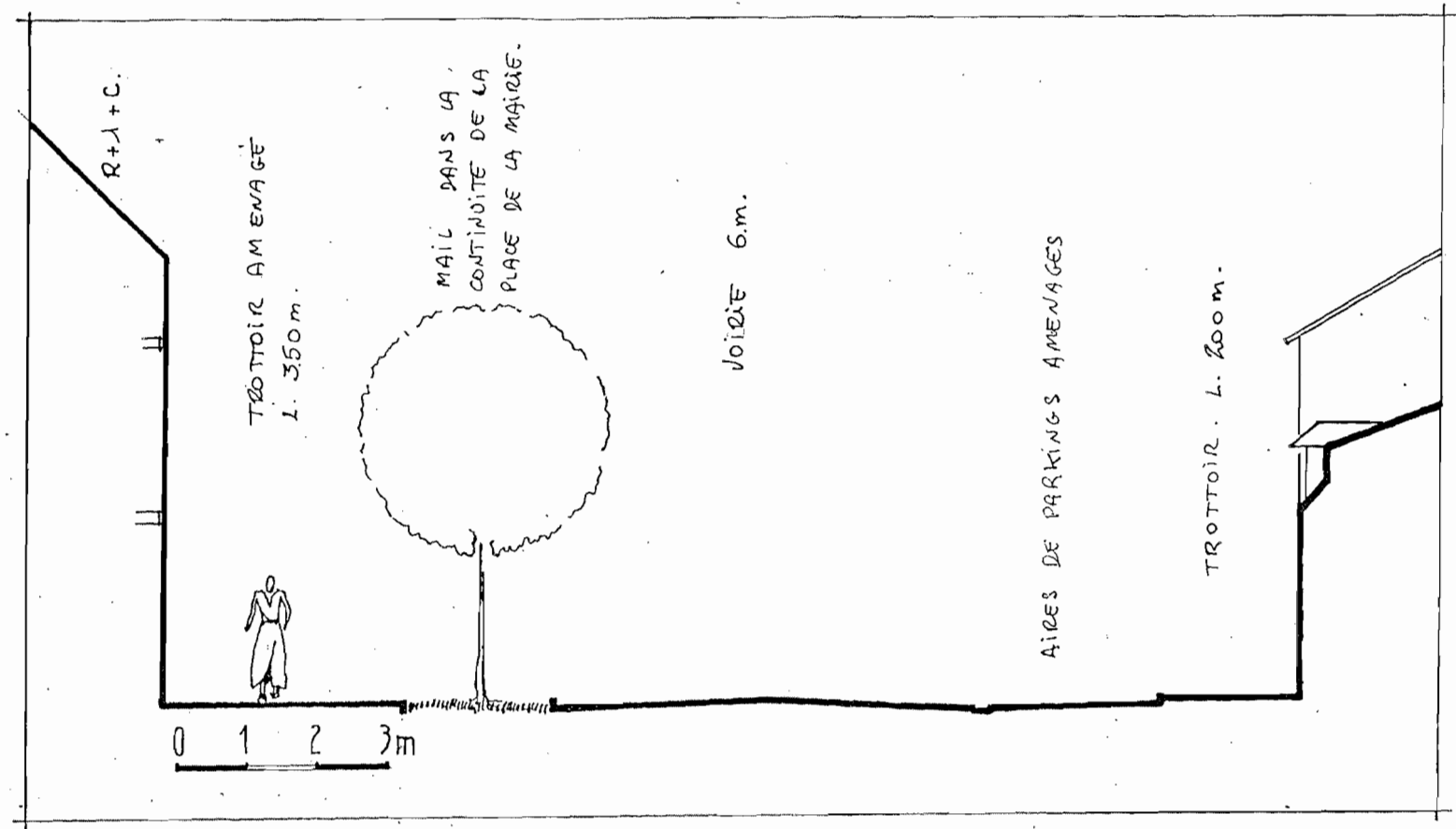
ech : 1/2000

SEQUENCE N°4

SEQUENCE N° 4

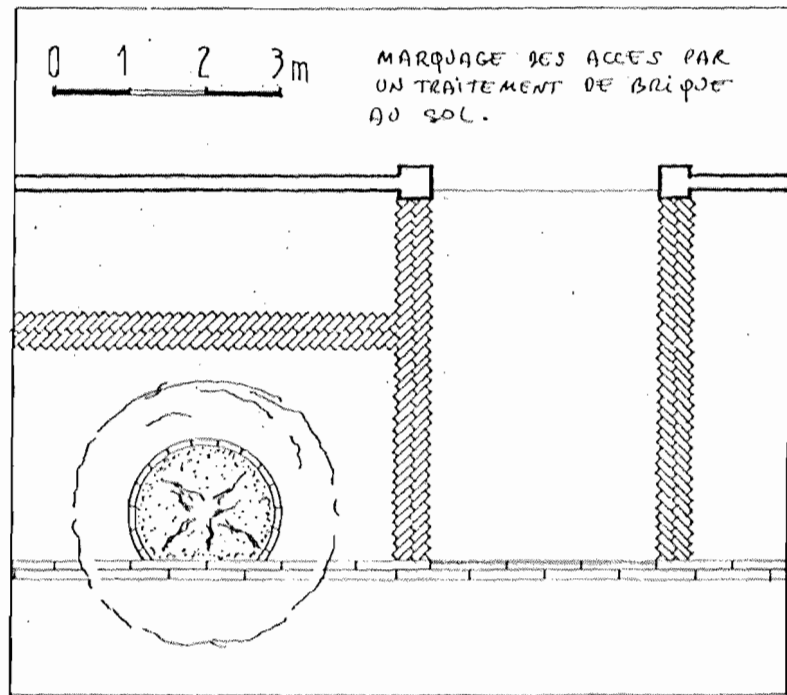


VUE PERSPECTIVE RUE DU CHANOINE CARLIER

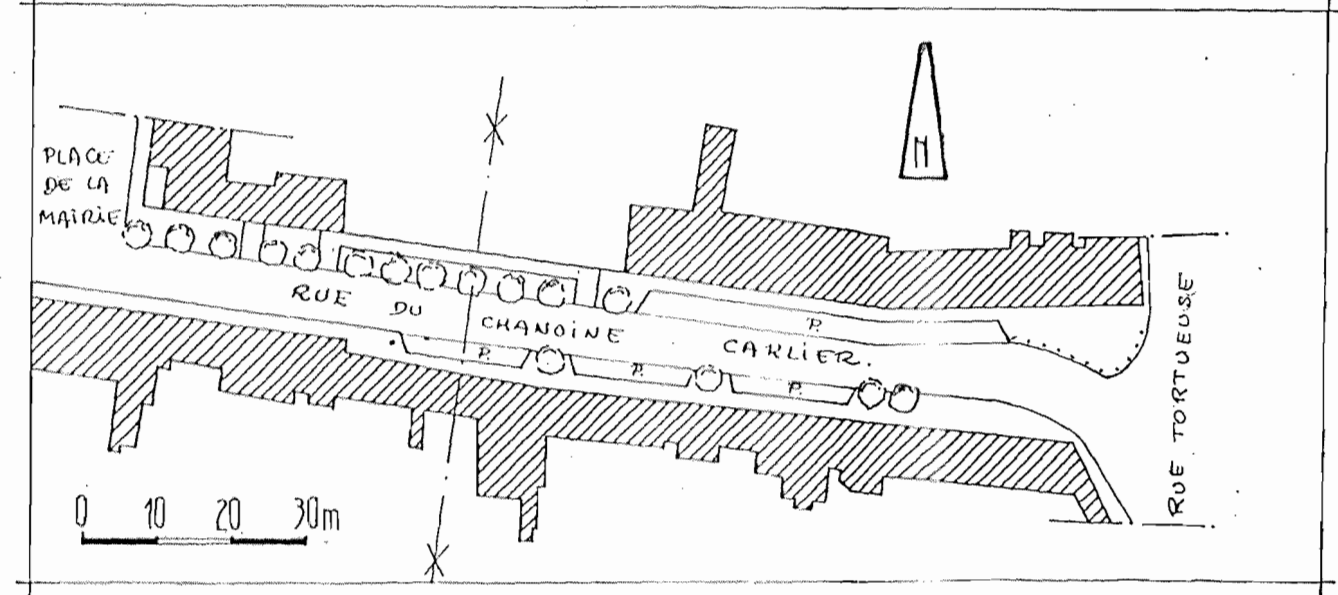


COUPE THEORIQUE

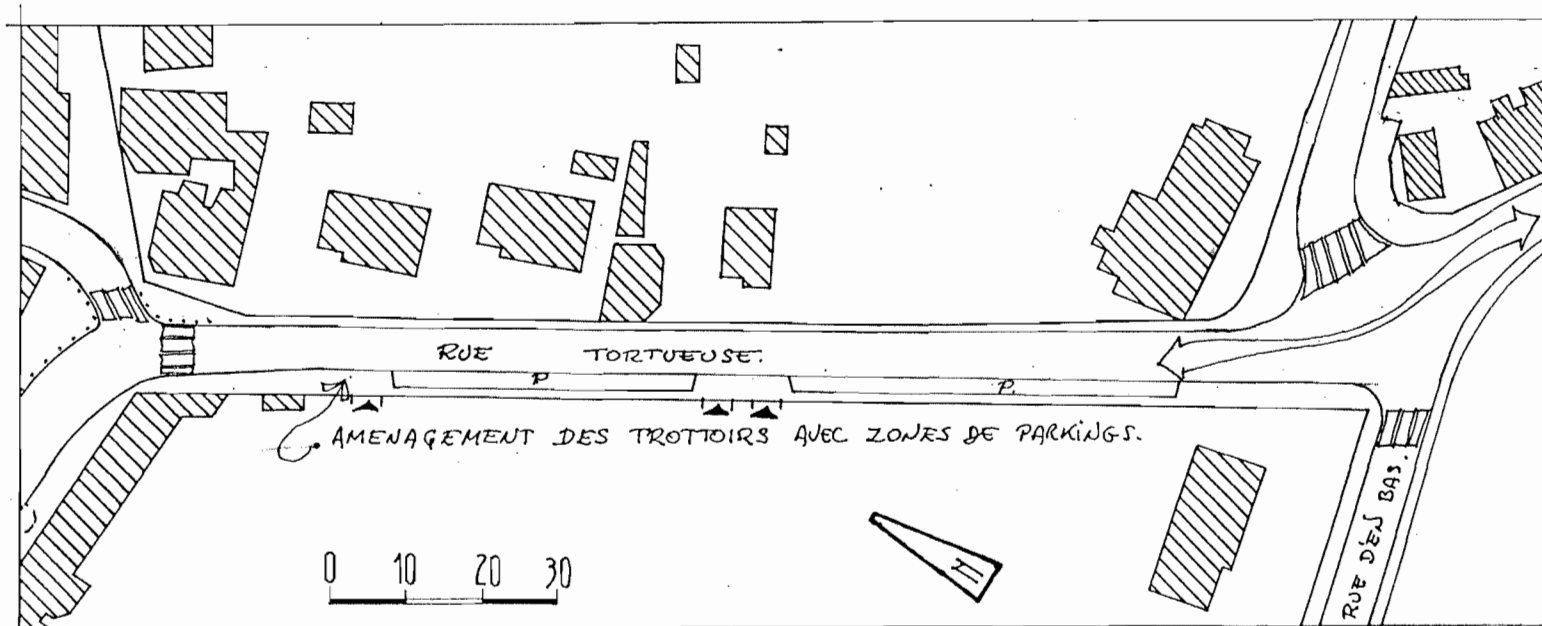
PRINCIPE DE TRAITEMENT AU SOL DES ACCES AUX PARCELLES



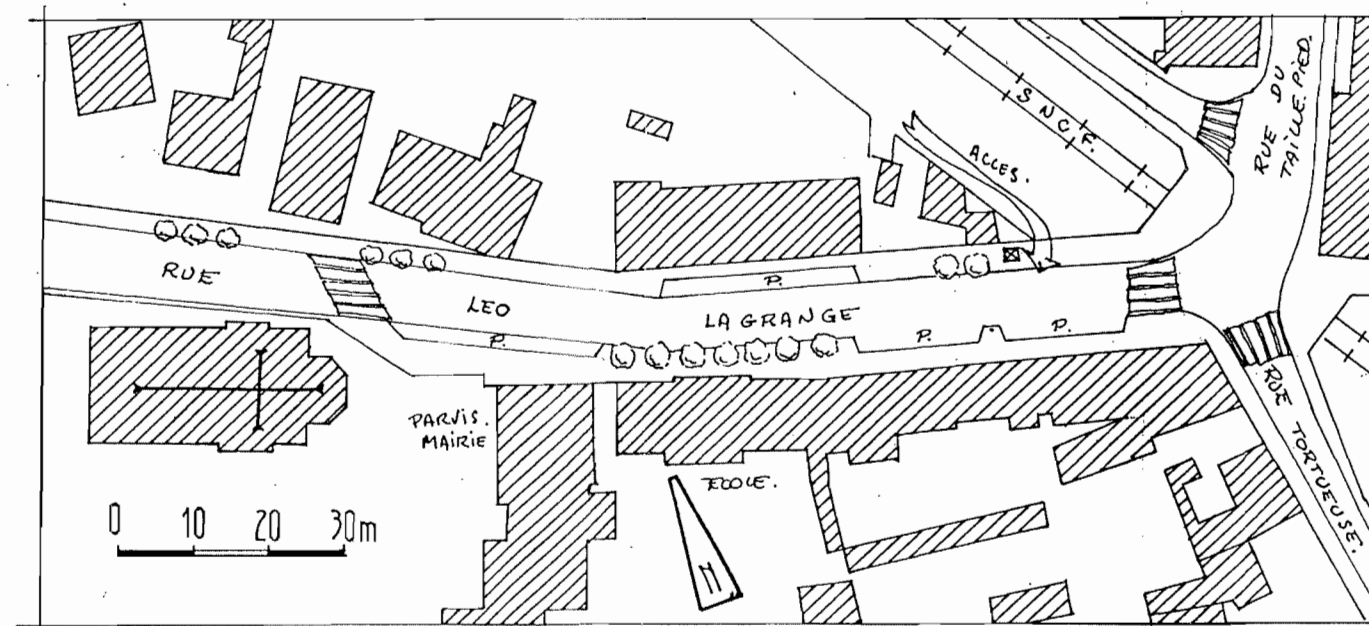
PLAN D'AMENAGEMENT DE LA RUE DU CHANOINE CARLIER



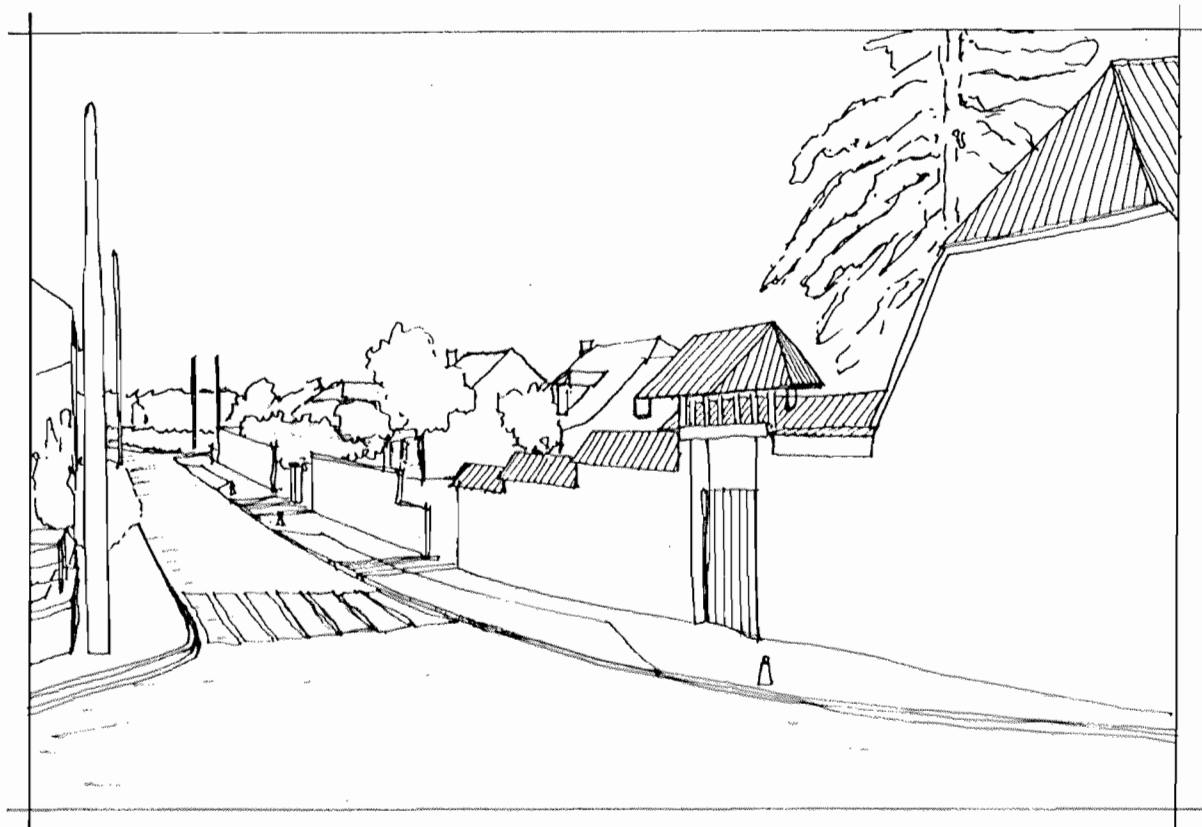
SEQUENCE ENTRE L'EGUSE ET LE PONT DE CHEMIN DE FER.



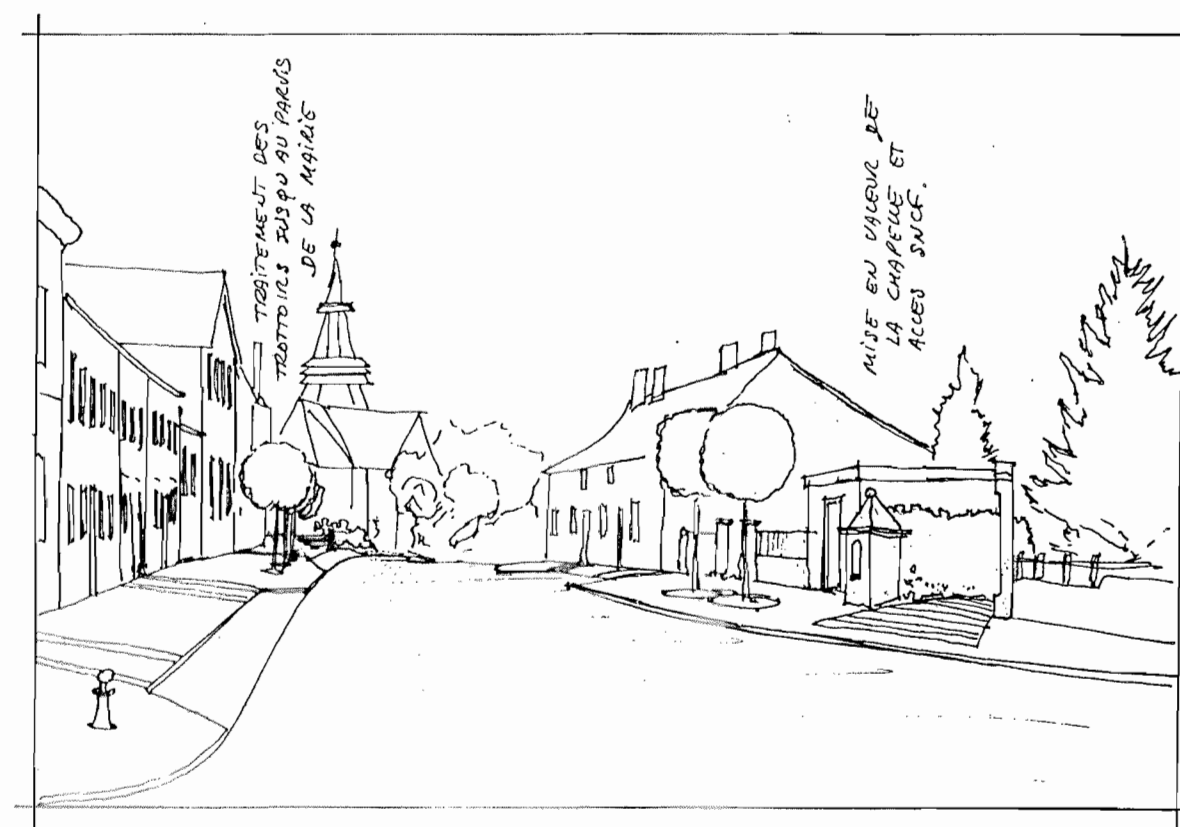
SEQUENCE ENTRE LE CARREFOUR AVEC LA RUE DE CHANOINE CARUER ET LA RUE D'EN BAS.
 AMENAGEMENT LIÉ A LA CREATION DE LOTS LIBRES AVEC LE PERCEMENT DU MUR D'ENCEINTE
 EN PIERRE DE L'ANCIEN ETABLISSEMENT AGRICOLE.
 REPRISE DU CARREFOUR AFIN DE DONNER UNE PRIORITE A LA RUE TORTUEUSE ET A SON
 PROLONGEMENT CHEMIN DU PONCHEAU VERS LA ZONE ARTISANALE.



REAMENAGEMENT DE L'ACCES AU QUAI SNCF. AVEC LA MISE EN VALEUR DE LA CHAPELLE
 EXISTANTE. REPRISE LE GABARIT DE LA VOIRIE EN CREANT DES PARKINGS ET
 EN MATERIAUSANT LE CARREFOUR AVEC LA RUE TORTUEUSE.



VUE PERSPECTIVE DE LA RUE TORTUEUSE



VUE PERSPECTIVE SUR LE HAUT DE LA RUE LEO LAGRANGE



Rue Tortueuse

Bon marquage des espaces publics et privés, mur continu, aménagement des trottoirs pour identifier les accès aux parcelles et créer des surfaces de parkings.

Rue du Chanoine Carlier

Définir un nouveau gabarit de circulation et privilégier un trottoir pour le traitement paysager.





Le haut de la rue Léo-Lagrange
Mise en valeur d'éléments urbains tels que la petite chapelle
le passage du pont SNCF et prévoir la prolongation du
traitement paysager coté Mairie et Ecole afin d'harmoniser
la séquence visuelle avec l'église.

d - Le carrefour rue Tortueuse rue du Poncheau, et la rue du Poncheau jusqu'à la zone artisanale

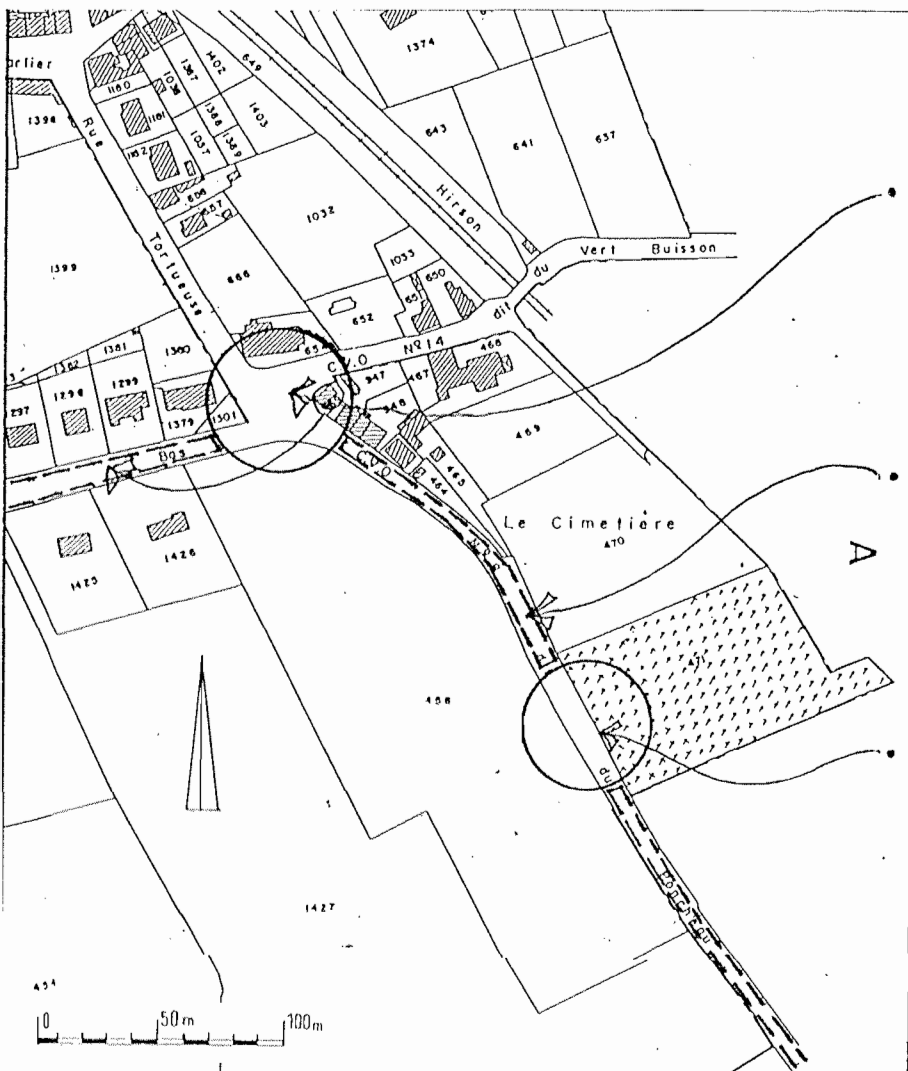
Sous la forme d'un APS.

Traitement du carrefour avec la rue d'en bas définition des priorités et aménagement paysager.

Reprise des abords du cimetière, zone de parkings à créer, clôture et entrées du cimetière à mieux définir.

Élargissement de la voirie au gabarit permettant une desserte plus aisée de la zone artisanale avec réaménagement de l'accès à la zone artisanale.

BILAN FINANCIER SEQUENCE N°5 = 10 000 F 00



SEQUENCE N°5

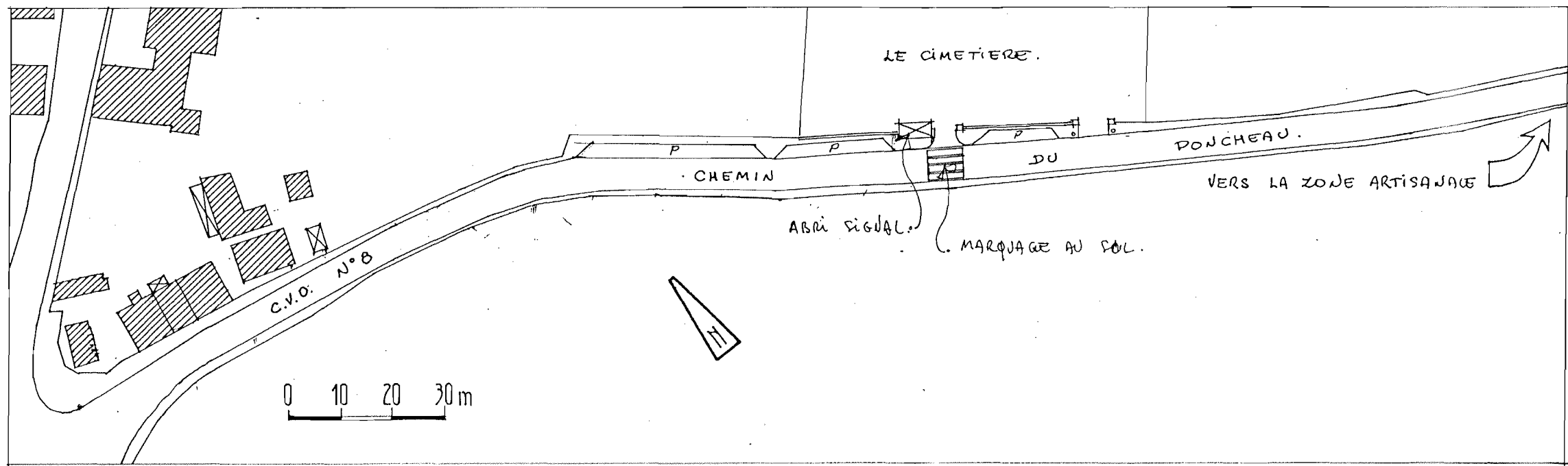
Rue d'En Bas
Conforter le traitement des clôtures afin d'harmoniser l'îlot avec la rue Tortueuse

Créer des espaces de stationnement

Rue du Poncheau
Élargissement de la chaussée afin de la mettre au gabarit pour la desserte de la zone artisanale.

Dégager une zone de parkings pour le cimetière avec réaménagement des clôtures et des accès.

SEQUENCE N°5

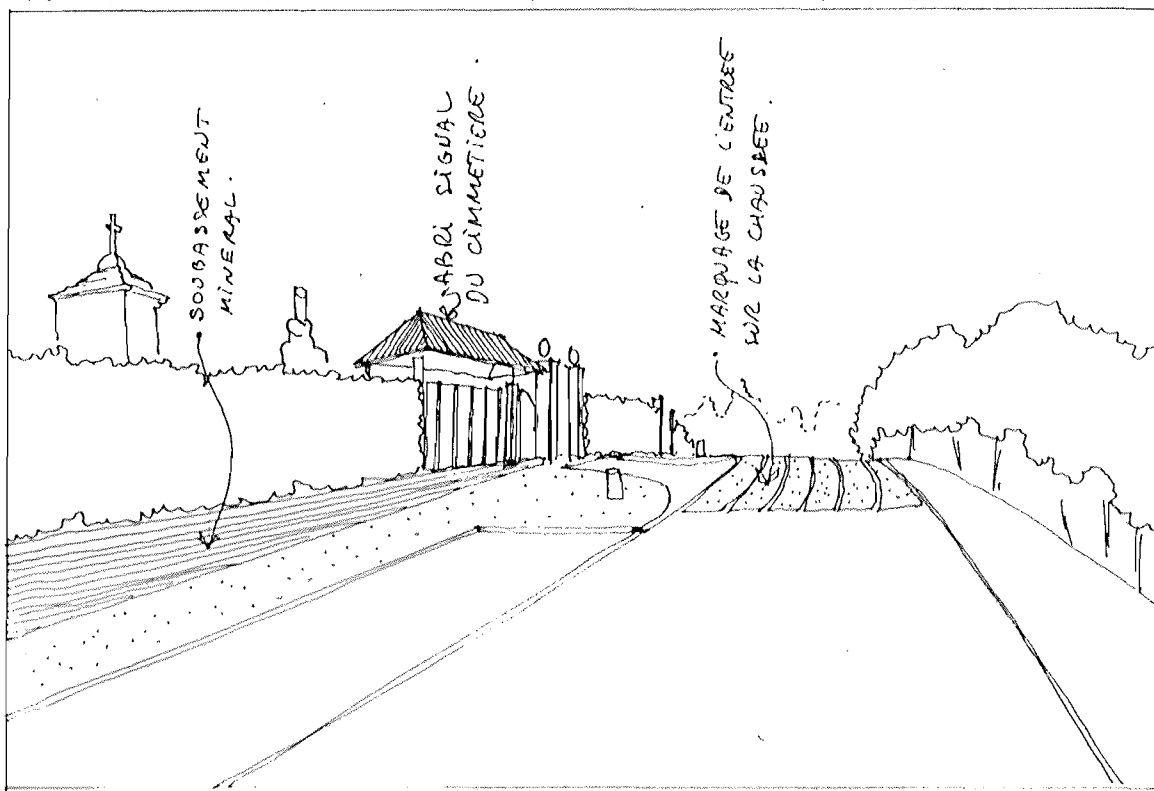


AMENAGEMENT DES ABORDS DU CIMETIERE

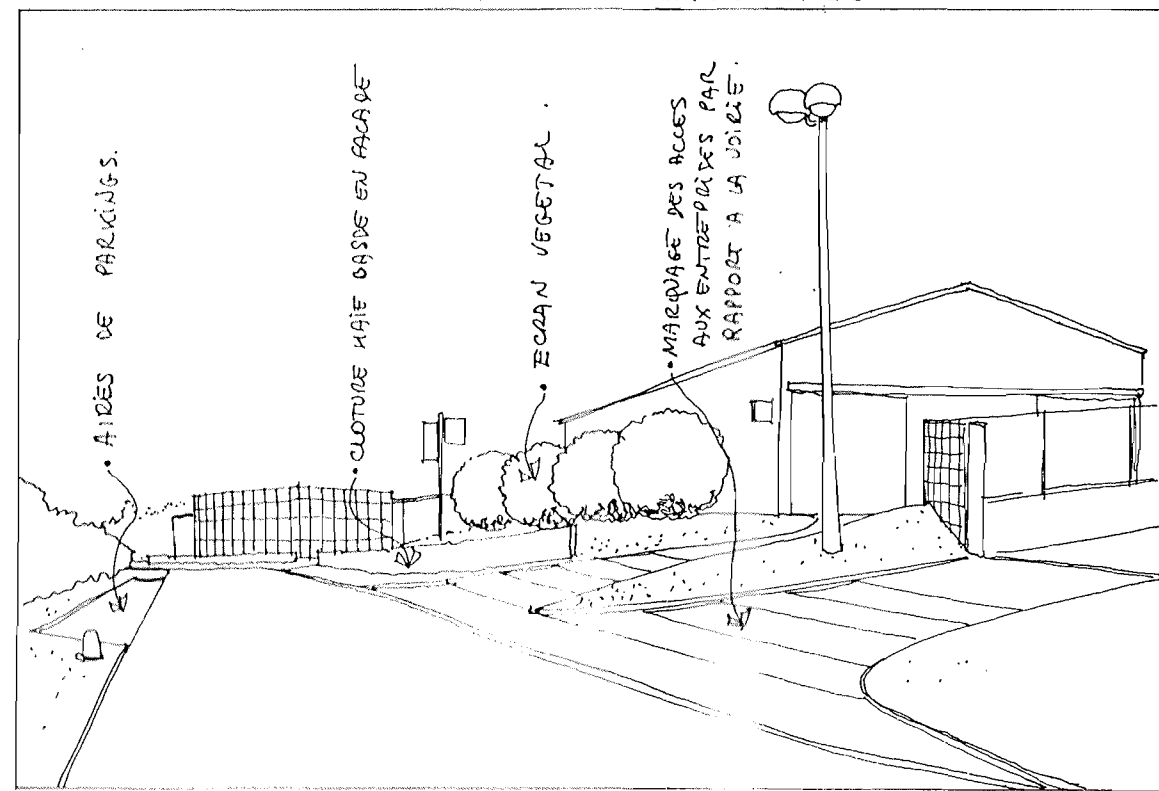
Elargissement de la voirie qui mène à la zone artisanale doublée au droit du cimetière par la création d'aires de stationnements liées à une lecture nouvelle de l'entrée du cimetière. Abri signal. Marquage au sol.

RENDRE PLUS LISIBLE LA VOIRIE PAR RAPPORT AUX ACCES DES ENTREPRISES. CREER UN ENVIRONNEMENT PAYSAGER AFIN DE DONNER UNE CERTAINE UNITE A LA ZONE.

VUE PERSPECTIVE DE L'ENTREE DU CIMETIERE



VUE PERSPECTIVE DE LA ZONE ARTISANALE





La rue d'en Bas

Différencier trottoirs et route, conforter les clôtures afin de créer un front urbain plus dense.

Accès au cimetière

Séquence visuelle, avec clôture et accès au cimetière
surface de parkings à traiter avec l'élargissement de la voirie.





La zone artisanale
Définition des accès aux différentes parcelles
Traitement paysager adapté aux activités (rangées d'arbres)

e - Points particuliers

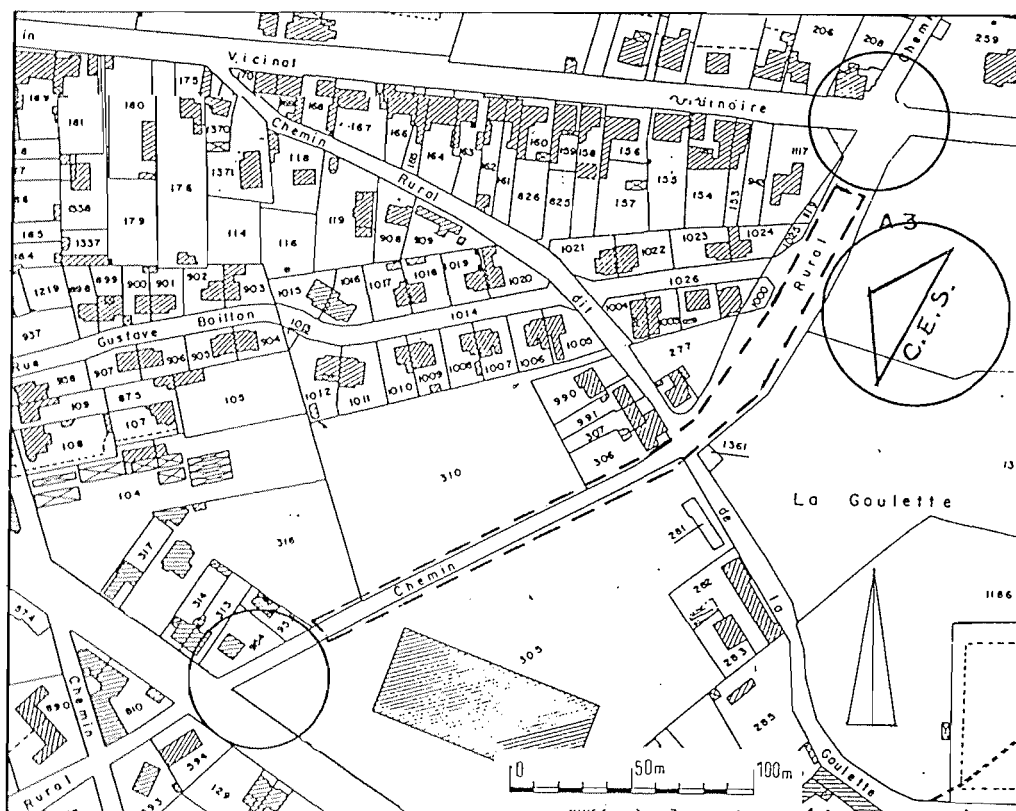
Réaménagement de la route de Sains du Nord au niveau des trottoirs, des parkings et des espaces paysagers afin de créer une avenue marquant l'entrée de la ville (alignement d'arbres, contre-allée desservant le lotissement en bord de de la D 951)

Meilleure lecture du carrefour D 951 et rue de l'ancienne Gare en restructurant ses abords (entrée de la supérette MATCH)

Il sera fait appel à une agence de paysagement pour le traitement de ces zones. Ces différents points seront traités sous forme d'une esquisse.

BILAN FINANCIER SEQUENCE N°6 = 595 000 F 00

BILAN FINANCIER SEQUENCE N°7 = 1 326 000 F 00



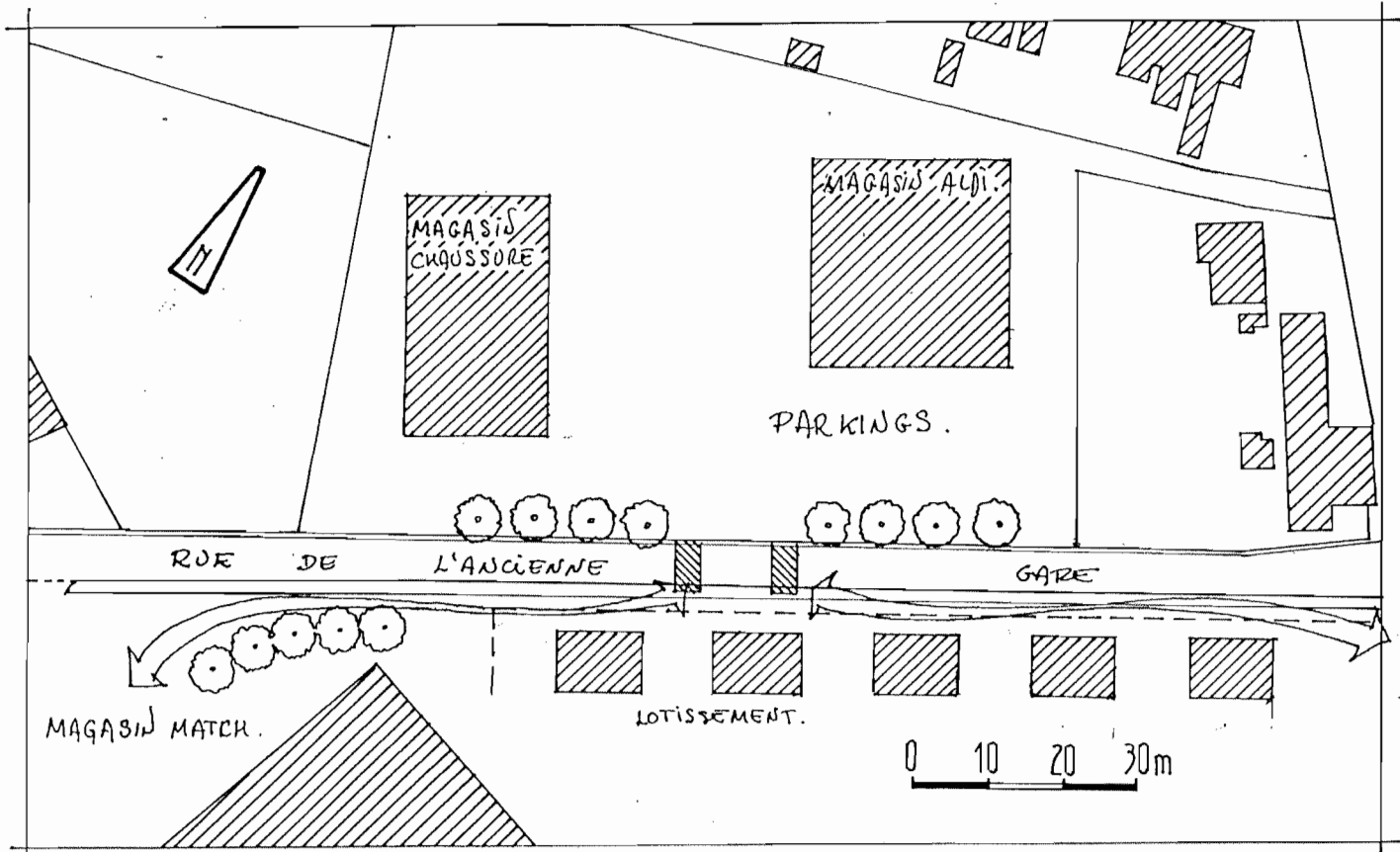
SEQUENCE N°6

Rue de l'Ancienne Gare

Réaménagement du carrefour avec la D 951

Cheminement piéton et paysager, traitement des clôtures le long des commerces et des pavillonnaires.

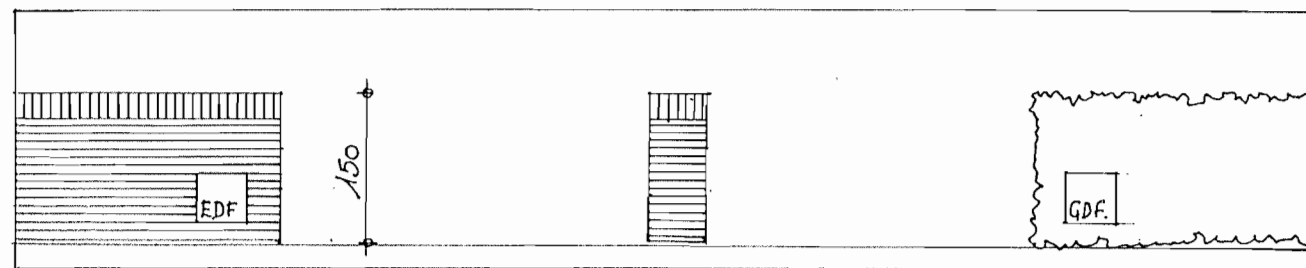
Espace tampon entre la rue et la desserte du futur CES Réaménagement du carrefour avec la rue Léo Lagrange en fonction du trafic futur (en relation avec les services DDE).



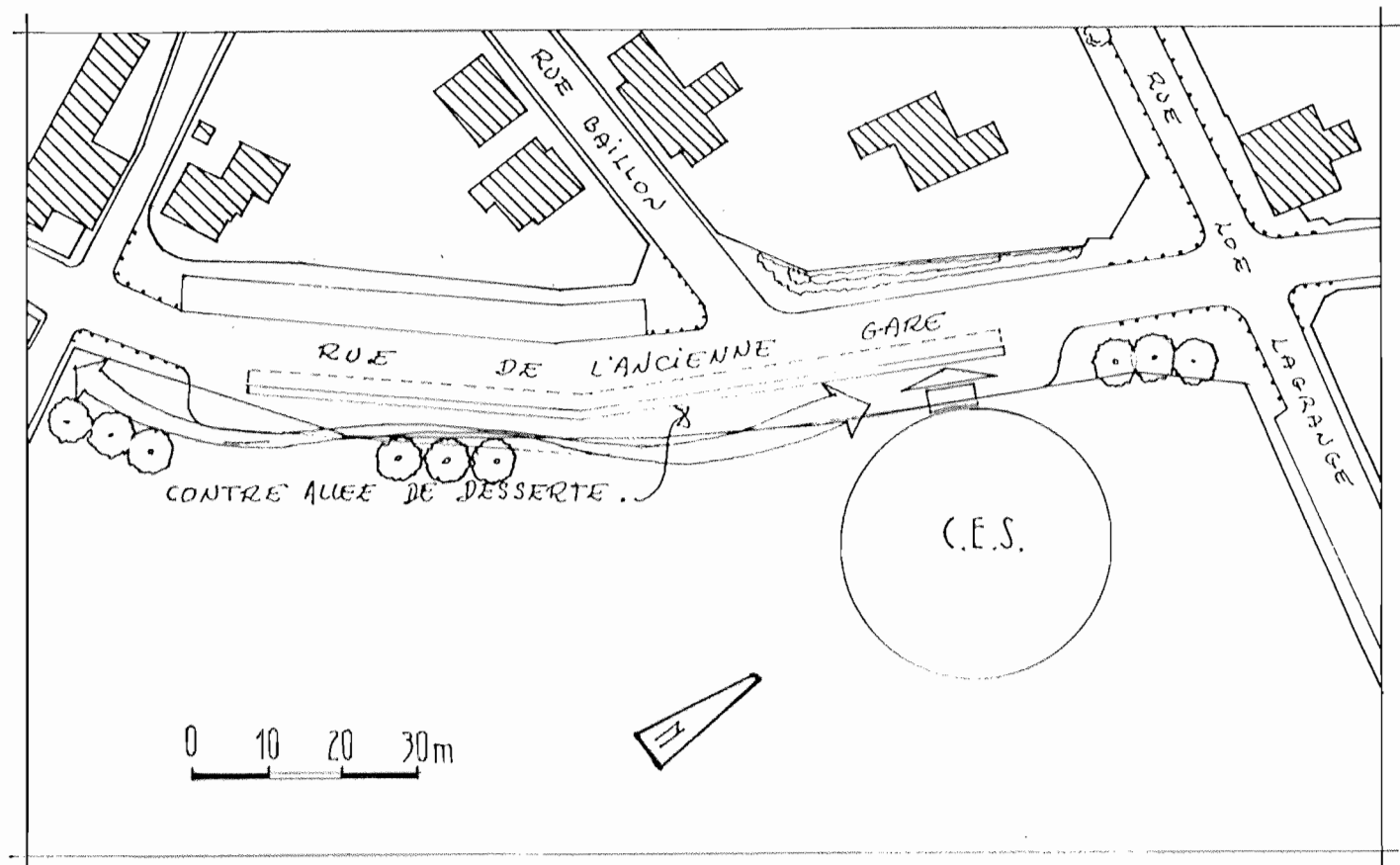
SEQUENCE N°6

SEQUENCE ENTRE LE CARREFOUR AVEC LA D.951 ET LE CHEMIN DE LA GOULETTE

- MISE EN VALEUR D'UN PIETONNIER COTE MAGASIN MATCH ET LE LOTISSEMENT AVEC UN TRAITEMENT DU PASSAGE PROTEGE AU DROIT DE L'ACCES AVEC LES MAGASINS ALDI ET LA MAU A CHAUSSURES.
- CONFORTER LE PAYSAGEMENT PAR UN CAHIER DES CHARGES AU NIVEAU DES CLOTURES DU LOTISSEMENT PAR DES HAUTEURS CONTINUES ET UTILISATION DE MATERIAUX TRADITIONNELS. TEL QUE : BRIQUE OU MAIE VIVE AVEC INTEGRATION DES LOFFRETS EDF, GDF.
- CREER UNE CONTINUITE DE L'ENVELOPPE DE LA RUE EN FAVORISANT LA PLANTATION D'ARBRES A HAUTES TIGES LE LONG DES PARKINGS - "ALDI" "MAU A CHAUSSURES" ET "MATCH".



PRINCIPE DE LINEAIRE DE CLOTURE POUR LE LOTISSEMENT

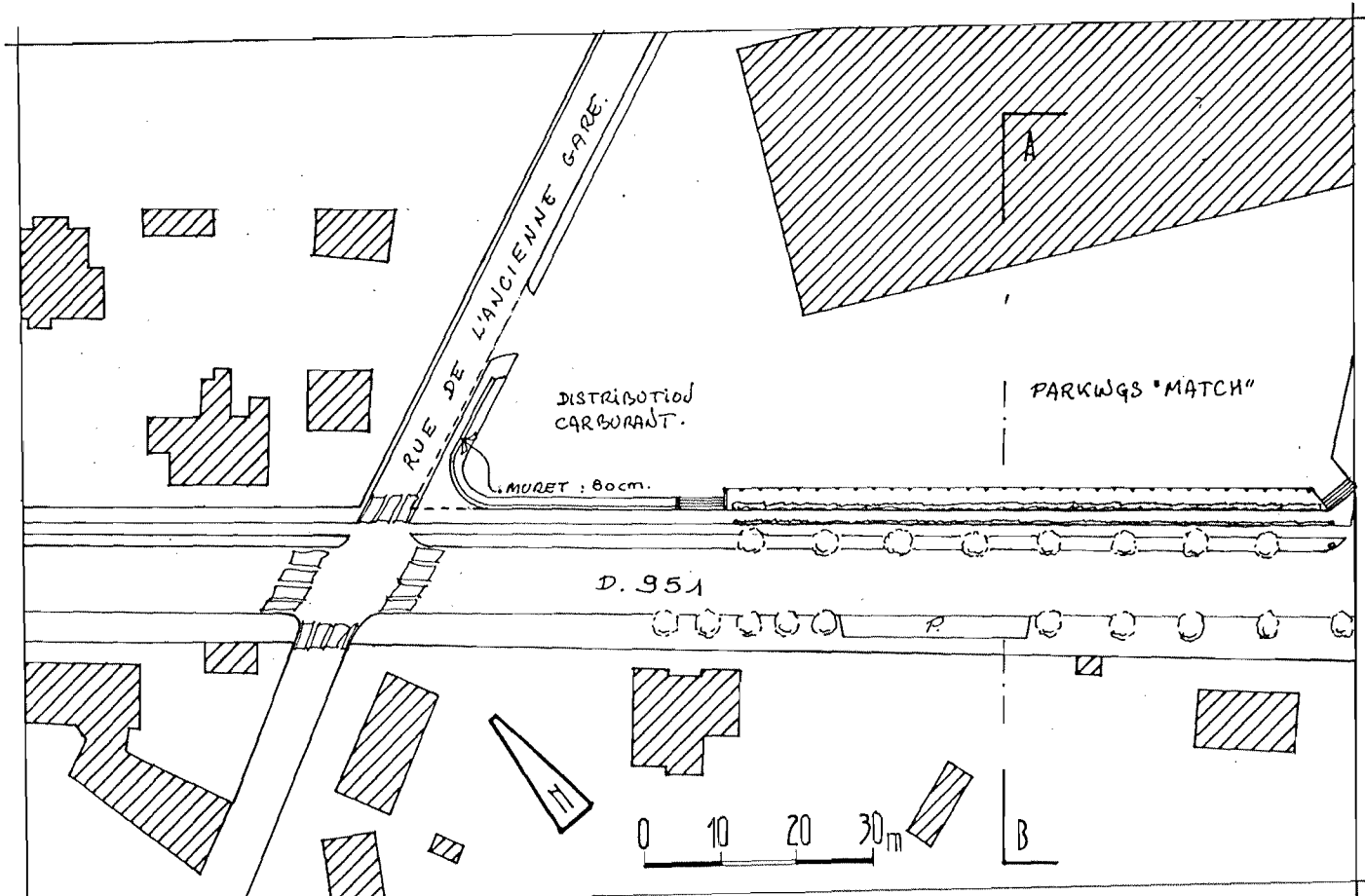


SEQUENCE ENTRE LE CARREFOUR DU CHEMIN DE LA GOULETTE ET LA RUE LEO-LAGRANGE

- ZONE SENSIBLE DUE A L'AMENAGEMENT FUTUR DE LA DESSERTE DU CES. PROPOSITION D'UNE CONTRE ALLÉE AFIN D'AMENAGER AU CES UNE ZONE DE STATIONNEMENT INTERNE ET DE CREER DES ALLÉES BIEN MATERIAUSEES.
- AMENAGEMENT PONCTUE DE ZONES PAYSAGERES SELON LA LOCALISATION DU BÂTI FUTUR LE LONG DE LA CLOTURE DU FUTUR CES.

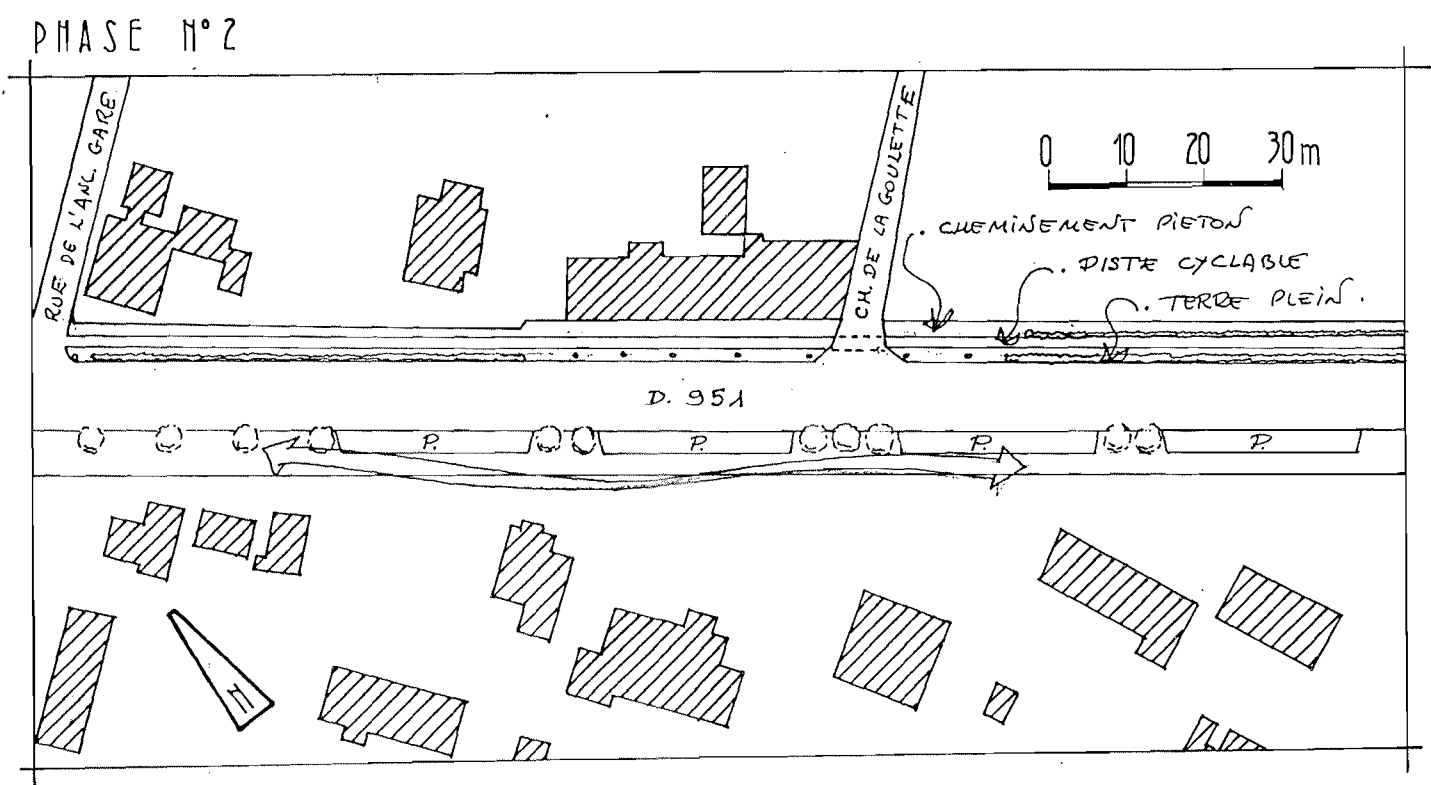


CHEMINEMENT PIETON A CONFORTER



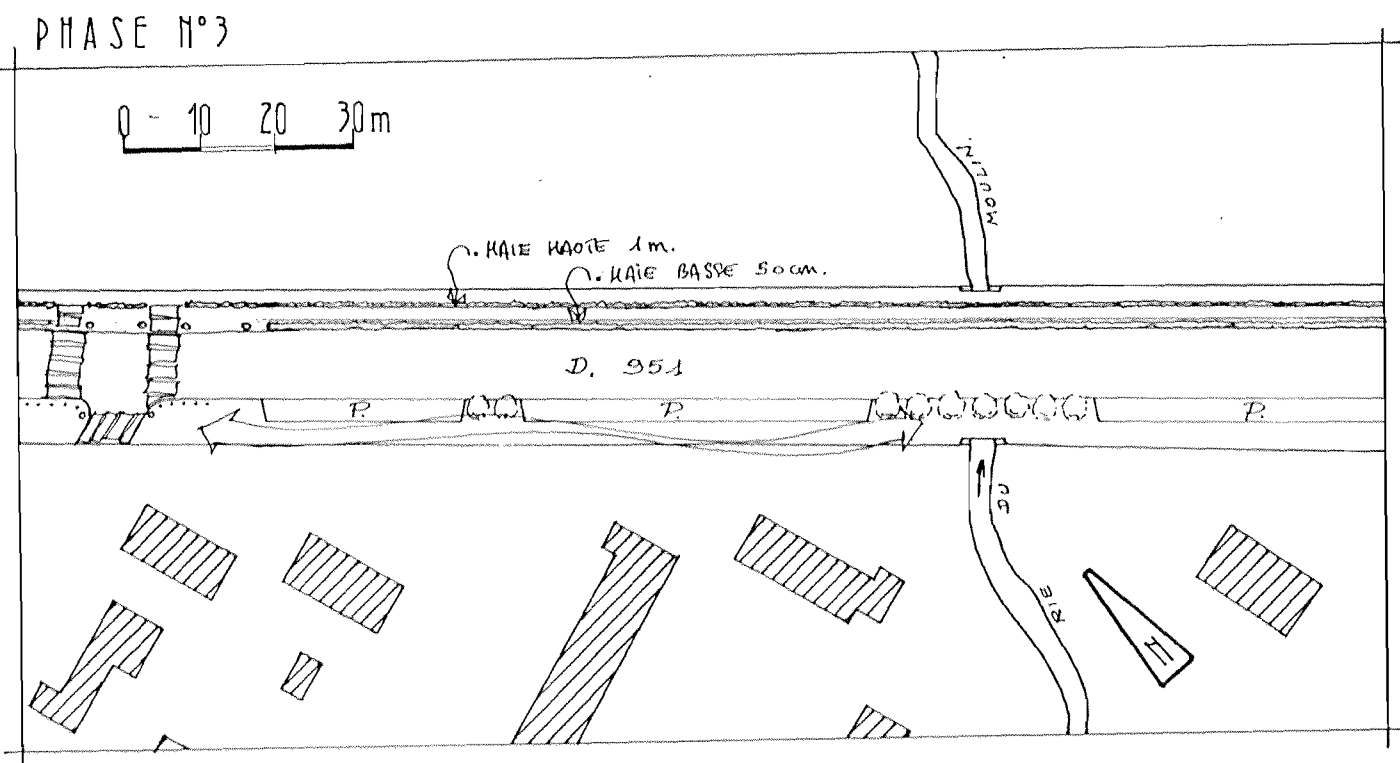
PHASE N°1

SEQUENCE N°7

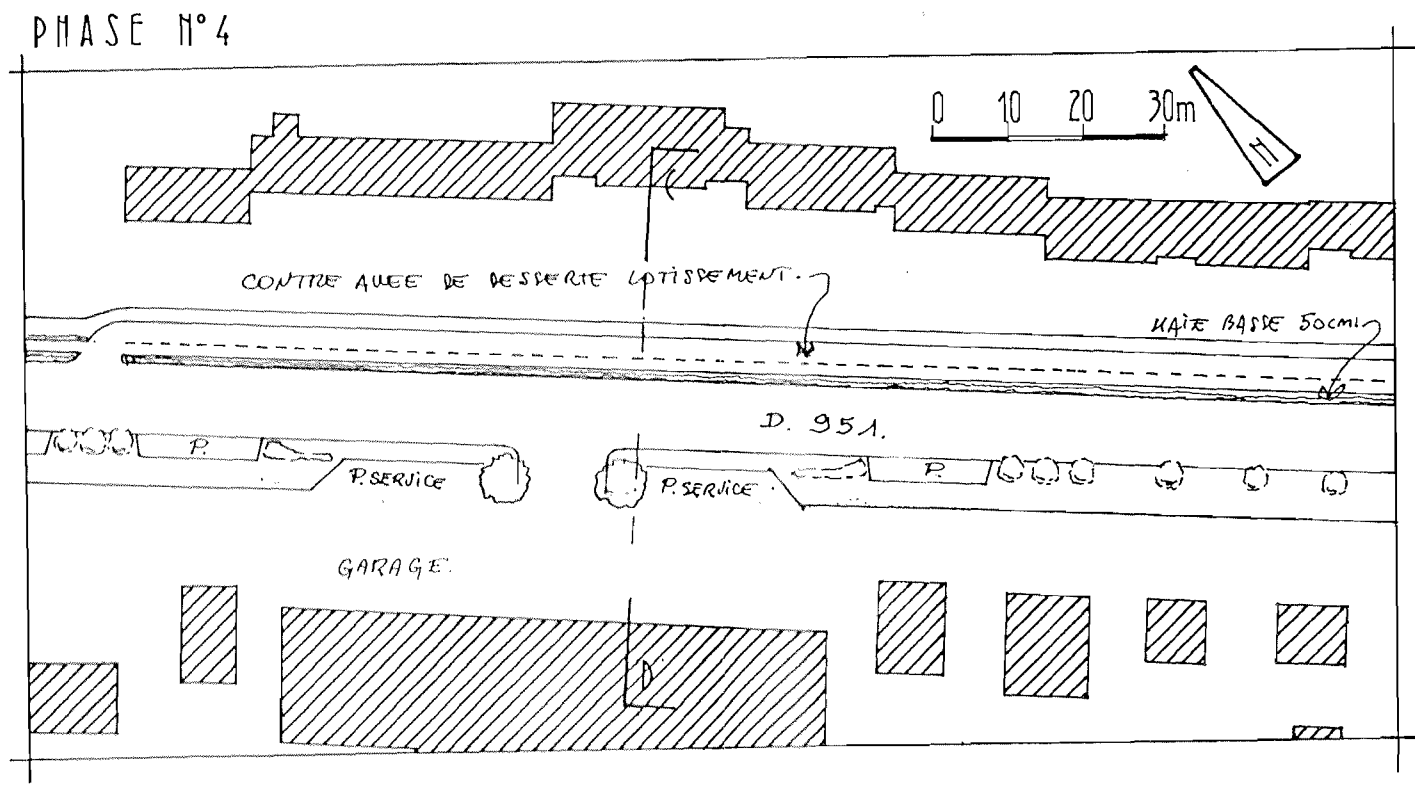


PHASE N°2

← CHEMINEMENT PIETON →

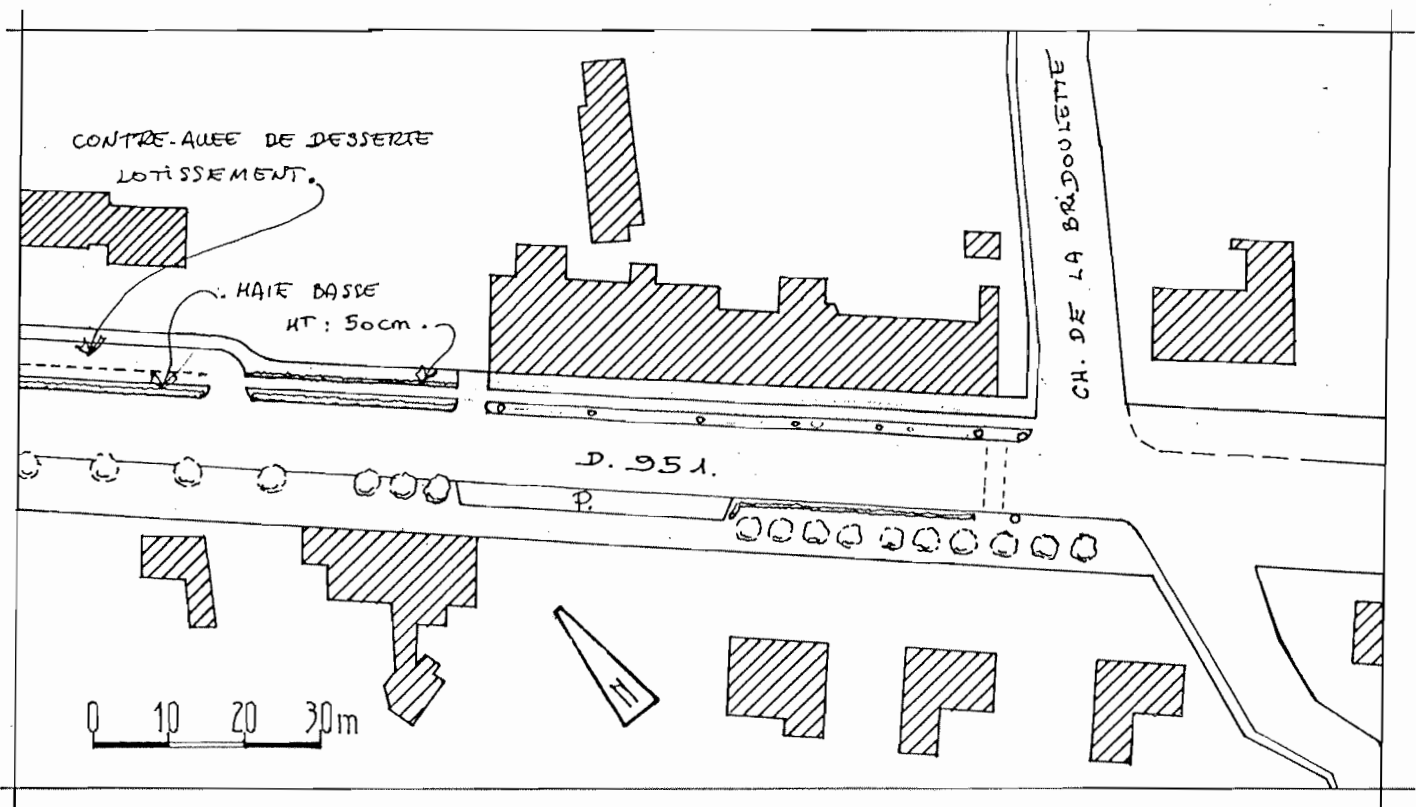


PHASE N°3

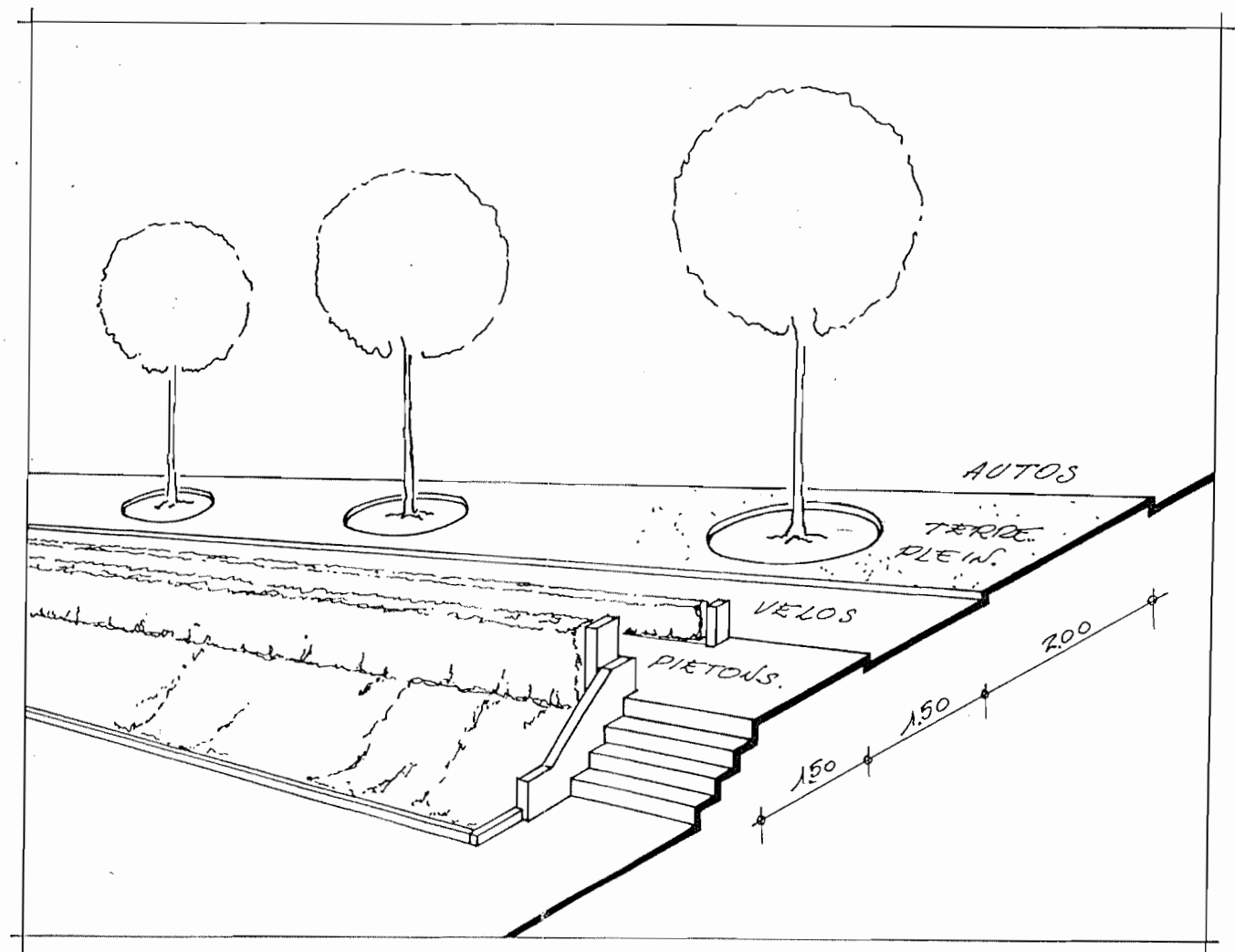


PHASE N°4

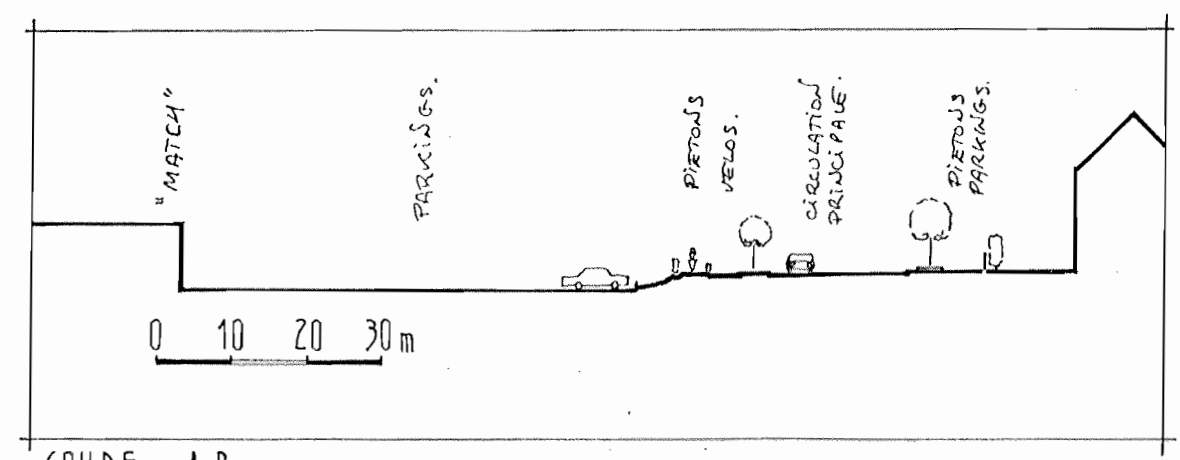
SEQUENCE N°7



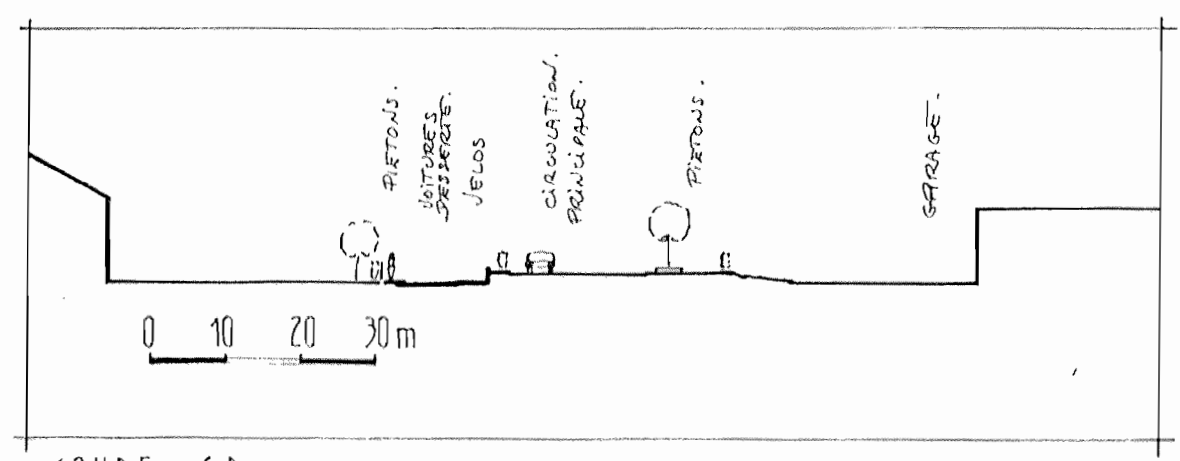
PHASE N°5



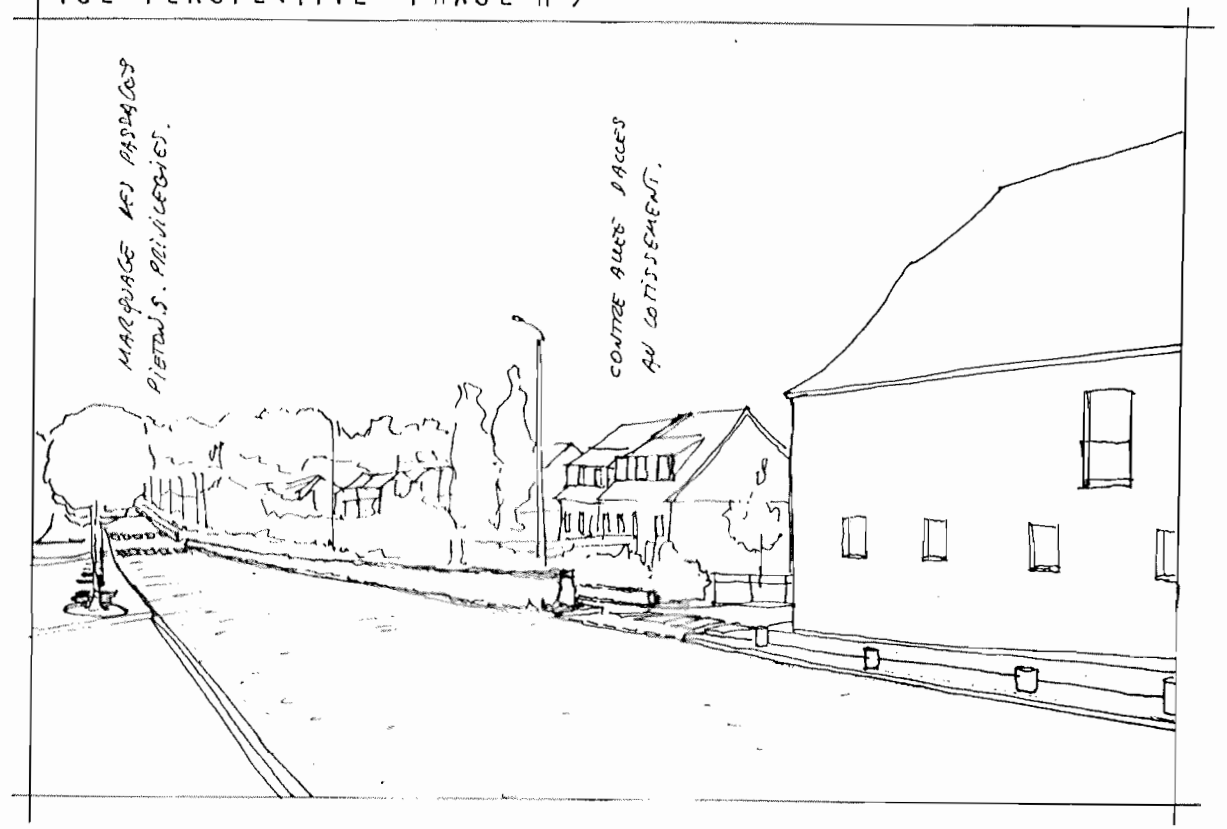
DESSIN DE PRINCIPE AU DROIT DU MAGASIN "MATCH" VUE PERSPECTIVE PHASE N°5



COUPE AB



COUPE CD





D 951

Reprenre le linéaire de trottoir

Création d'un terre plein ou d'une contre allée pour le lotissement

D 951

Traitement paysager ponctuel au niveau du parking du centre commercial et linéaire (plantation d'arbres) au niveau de l'habitat diffus.





Portion de la D 951 entre le carrefour de la rue de l'Ancienne Gare et le carrefour avec la RN 2
 Aménagement des trottoirs et des zones de stationnement.
 Tout en étant sur le territoire d'Avesnelles cette portion de route serait à traiter en coordination avec la ville d'Avesnes dans le cadre d'un aménagement global des accès à la ville (aménagement de la Rotonde).

--/--/--/--/--/--

5 – ETUDE DE PAYSAGEMENT

SEQUENCES N°1 ET 2 : rue Léo-Lagrange

PHASE 1 : Du carrefour avec la rue de l'ancienne Gare au ruisseau du moulin

- *Robinia pseudo-acacia* "Umbracolifera" (acacia boule)
Hauteur 4 à 5 m, diamètre 3 m, forme : boule. Ne fleurit pas.
Arbre très répandu pour alignement. Sans exigence sur la nature du sol et l'exposition. (côté trottoir du futur CES.)
- *Betula verrucosa* (bouleau blanc) en cépée (3)
Forme arrondie, hauteur 8 à 10 m, diamètre 4 m, petites feuilles vert-clair, jaunissant à l'automne, écorce blanche très décorative, port gracieux, très bel effet en groupe de trois.
(passage du pont sur le ruisseau du moulin)
- *Juniperus scopulorum* "Blue Haven" (1)
Forme pyramidale, hauteur 2,50 à 3 m, diamètre 6 à 7 m, feuillage compact bleu clair argenté toute l'année.
(passage du pont sur le ruisseau du moulin).

PHASE 2 : du ruisseau du moulin à la place de l'Eglise

- *Prunus pissardii* Nigra 1 sur 2
Feuillage caduc pourpre, hauteur 3 à 4 m, diamètre 1,5 à 2,5 m
petites fleurs roses en mars avril.
- *Prunus serrulata* "Hisakura" 1 sur 2
Hauteur 6 à 8 m, diamètre 4 m, forme arrondie, floraison en bouquets doubles rose vif, puis rose pâle, avant les feuilles.

PHASE 1 ET 2 : séquence entre la rue Loucheur à Avesnes et la rue de l'ancienne gare. (camping, stade)

- *Prunus pissardii* Nigra
Prunus serrulata "Hisakura"

PERSPECTIVE PHASE 1 rue Léo-Lagrange (camping, stade)

Jardinière : composition

- *Chamaecyparis pisifera* "Vilifera Aurea" (faux cyprès)
Hauteur adulte et diamètre 1 à 1,2 m, feuillage jaune doré devenant jaune bronze l'hiver.

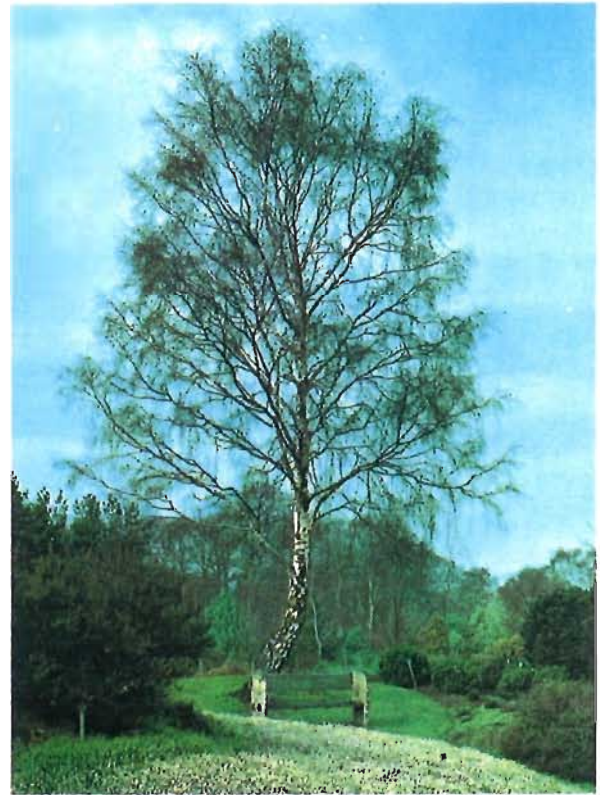
- *Chamaecyparis obtusa* "Nana Gracilis"
Hauteur 50 à 60 cm, diamètre 40 à 50 cm, feuillage vert foncé brillant.
- *Juniperus horizontalis* "Glauca" (génévrier)
Hauteur 25 à 30 cm, diamètre 3 à 3,5 m, feuillage gris bleu acier violacé l'hiver.
- *Calluna vulgaris* "Allègre" (Bruyère commune)
Floraison prolongée de juillet à octobre, hauteur 30 à 60 cm
Fleurs rouge vif.
- *Erica carnerica* "Springwood" (Bruyère des Alpes)
Floraison prolongée d'octobre à mai, hauteur et diamètre 25 à 30 cm, fleurs blanc pur.
- Option : Possibilité de plantes annuelles.

PERSPECTIVE au débouché sur la place de l'église

- *Pyracantha* (buisson ardent)
Feuillage persistant, épineux, floraison blanche en mai-juin, fruits rouges orangés en septembre, hauteur 1 à 1,3 m



Betula verrucosa. Le bouleau blanc est un arbre très gracieux.

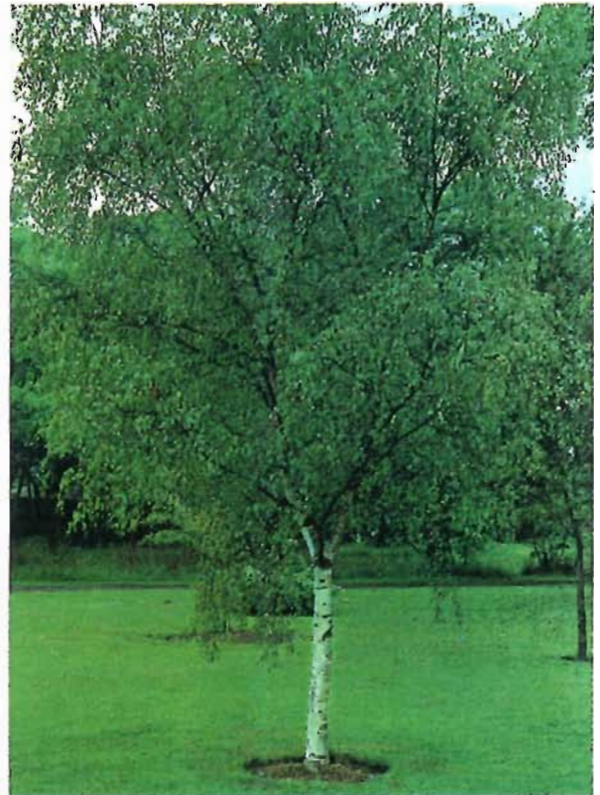


Betula verrucosa. Même en hiver, il conserve son élégance.

*Betula nigra. Excellent arbre pour terrains humides ;
il présente ici son écorce typique, sombre et rugueuse.*



Betula verrucosa 'Dalecarlica'.



1. EUONYMUS fortunei 'Gracilis'
2. EUONYMUS fortunei 'Carrieri'
3. EUONYMUS fortunei 'Reticulatus'
4. EUONYMUS japonicus 'Aureomarginatus'

4

Les Euonymus à feuillage persistant sont représentés dans nos jardins par l'*E. japonicus* à feuilles vert foncé vernissées ainsi que par ses formes panachées de jaune doré '*Aureomarginatus*' ou de blanc '*Albomarginatus*' et par l'*E. fortunei*, rampant ou grimpant, à petites feuilles et par ses nombreuses formes et sélections '*Coloratus*', pourpre brillant en automne, '*Vegetus*' à port étalé, '*Silver Gem*', à feuilles portant une large panachure blanc crème, '*Gracilis*', marqué de blanc le long des nervures.

Très employé dans les massifs et en haies dans les jardinets de ville ou il résiste bien aux poussières et à l'atmosphère polluée, le premier est cependant peu rustique, moins que le second. Celui-ci forme des bordures ou de petits sujets isolés sur pelouse ou dans les rocailles.

Multiplication par bouturage et par greffage.



Prunus cerasifera 'Atropurpurea' (syn. *Prunus pissardii*).
Un des meilleurs arbres à feuillage pourpre et certainement le plus répandu.



Prunus serrulata 'Kiku-shidare Sakura'.
Le meilleur cerisier à fleurs pleureur pour petits jardins.

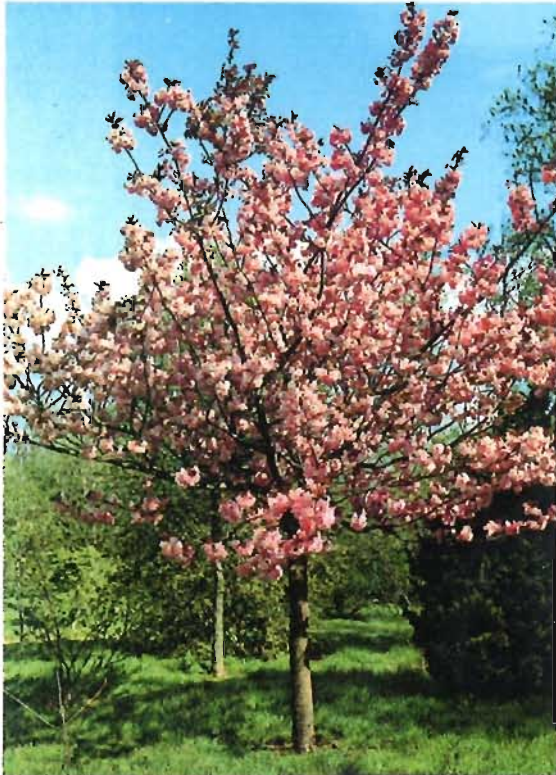
Prunus lusitanica



P Le laurier du Portugal est l'une des rares espèces de *Prunus* qui n'offrent aucune ressemblance avec les autres cerisiers et pruniers sauf par leurs fleurs et leurs fruits. Il est garni de feuilles persistantes, luisantes, vert sombre avec un pétiole rouge vineux et produit en mai des grappes élancées de petites fleurs blanches dont l'odeur rappelle celle de l'aubépine; aux fleurs succèdent des fruits rouges, puis noirs et brillants, de la grosseur d'une merise.

Originnaire de la péninsule ibérique, le laurier du Portugal fait preuve d'une bonne rusticité et se contente de la plupart des sols et des situations, même des sols calcaires et de l'ombre épaisse. 'Variegata' est un cultivar aux feuilles panachées de blanc crème, souvent teintées de rose en hiver; malheureusement, moins rustique que le type, il demande une protection contre les vents froids de la mauvaise saison.

Prunus serrulata 'Kanzan'.
Le plus populaire des cerisiers à fleurs.



Prunus persica



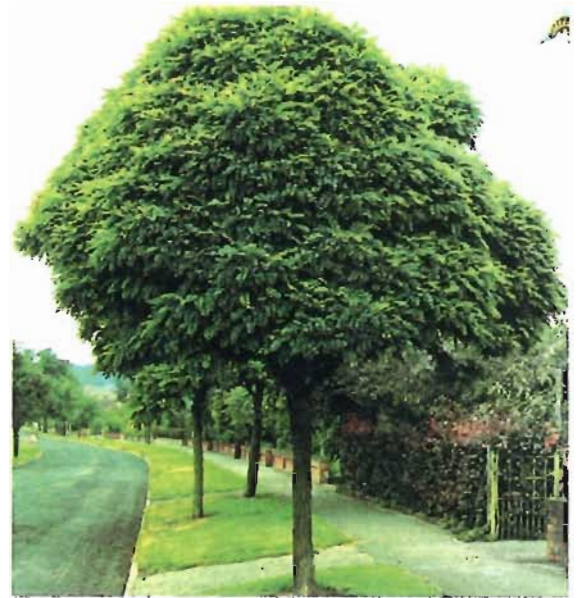
P Fleurissant fin mars ou début avril, deux ou trois semaines après l'amandier, le pêcher possède des fleurs semblables, mais plus petites et un peu plus colorées; elles apparaissent par petits groupes sur les branches encore nues. L'écorce des rameaux est verte et ornementale en hiver. Probablement originaire de Chine, le pêcher est cultivé pour ses fruits et naturalisé dans les nombreuses régions de l'Asie et du sud de l'Europe. On en connaît de nombreux cultivars dénommés, différant principalement par la couleur de leurs fleurs. 'Cardinal' a des fleurs semi-doubles ressemblant à des rosettes, d'un rouge éclatant; 'Russell's Red' est une variété ancienne à fleurs doubles, cramoisies, qui demeure encore l'une des meilleures pour son coloris; 'Iceberg', très florifère, a des fleurs semi-doubles, blanc pur, il est voisin de 'Alboplana' plus ancien et qu'il remplace maintenant; 'Klara Mayer' est probablement le meilleur et le plus répandu, ses fleurs doubles, d'un joli rose tendre, inondent littéralement ses branches; 'Prince Charming' a des fleurs doubles, rose vif et un port érigé.

Robinia pseudoacacia 'Umbraculifera'.
Un arbre de forme très régulière, pour les petits jardins.

Robinia pseudoacacia 'Umbraculifera'



P
Forme une cime dense globuleuse ne dépassant pas 4 m de diamètre; rameaux sans épines, feuillage vert clair; ne fleurit pas. Souvent désigné sous le nom de robinier boule et à tort sous celui d'acacia boule. Il faut lui éviter les situations trop exposées aux vents auxquels il est très sensible.

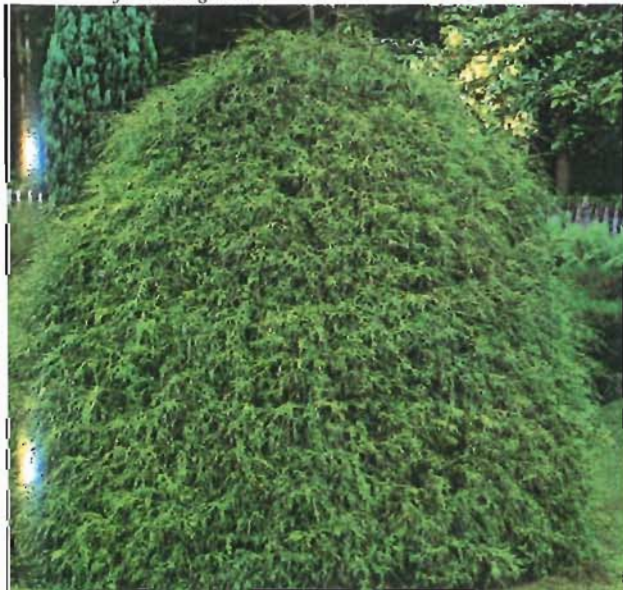


Chamaecyparis *pisifera* 'Filifera Aurea'

N ou M 80–100 cm T.A. 3–4 m
Forme du 'Filifera' à la fine ramure filiforme, allongée, d'un joli jaune d'or toute l'année lorsqu'elle est convenablement ensoleillée; avec l'âge la plante acquiert la forme d'un large cône.

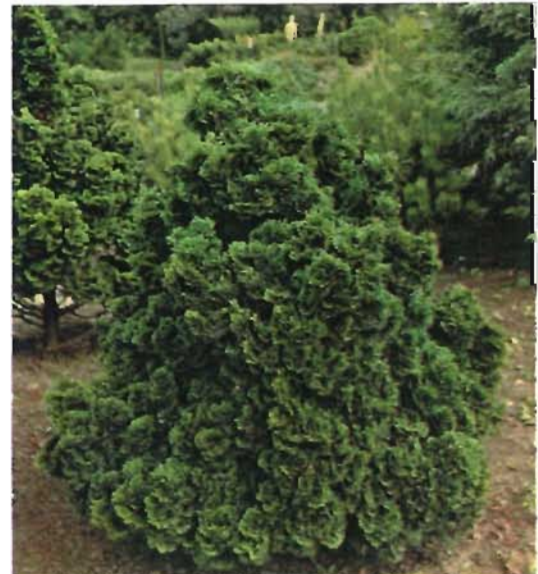


Chamaecyparis pisifera 'Filifera'. Un exemplaire adulte, de forme très gracileuse.



Chamaecyparis *obtusa* 'Nana Gracilis'

N 40–50 cm T.A. 2–3 m
Il est manifestement de croissance plus rapide que 'Nana' avec des ramilles plus grandes, aplaties en forme d'éventail et un feuillage lustré vert foncé. Avec l'âge il donne des sujets de silhouette largement conique. Très répandu dans les jardins et populaire à juste titre.



Chamaecyparis obtusa 'Nana Gracilis'. Un bel exemplaire de 15 ans.

SEQUENCE N° 3 : Parvis de l'église

- *Juniperus scopulorum* "springbank" (côté gauche)
Forme conique, hauteur 5 à 6 m, feuillage gris bleu argenté très clair.
- *Juniperus chinensis Pfitzeriana "Aurea"* (côté gauche) (1)
Hauteur 1,2 à 1,5 m, diamètre 2,5 à 3 m. feuilles jaune d'or au printemps et en début d'été.
- *Juniperus chinensis pfitzeriana glauca* (côté droit) (1)
Hauteur 1,2 à 1,5 m, diamètre 2,5 à 3 m, feuillage gris -bleu-argenté, violacant l'hiver.

Place de la mairie

- *Acer platanoides "drummondii"* (3)
Forme arrondie, hauteur 6 à 7 m, diamètre 5 m, feuillage vert clair bordé de blanc crème très décoratif.
Supprimer les pousses à feuilles vertes dès leur apparition.

SEQUENCE N°4 : Rue du Chanoine Carlier

- *Acer negundo variegatum* (Erable panaché) 4 sur 2
Hauteur 6 à 7 m, diamètre 5 m, feuillage panaché de jaune ou blanc argenté. Couper les pousses portant des feuilles vertes dès leur apparition.
- *Prunus pissardii Nigra*, 1 sur 2
Feuillage pourpre noirâtre, multitude de petites fleurs roses en mars, avant les feuilles. Hauteur 7 à 8 m, diamètre 5 m, forme arrondie.

Le haut de la rue Léo-Lagrange

- *Prunus "Accolade"* (près de la chapelle) (2)
Feuillage caduc, hauteur 3 à 4 m, diamètre 2 à 2,5 m, forme érigée, fleurs semi doubles rose fuchsia, feuillage très coloré en automne .
- *Acacia Bessoniana* (acacia Besson) (face école)
Hauteur 8 à 9 m diamètre 6 m. forme arrondie

- *Tamarix estivalis* (6), (coté église)
Forme arrondie, hauteur 4 à 5 m, diamètre 3 m,
floraison rose pourpre de juillet à septembre, feuillage
vert clair plumeux.

SEQUENCE N°5 : Zone artisanale

- Haie basse : *Evonymus japonicus* "Pt. Gauthier" (fusain)
Persistant blanc panaché argenté, hauteur 1 m.
- *Chamaecyparis Pawsoniana Columnaris Glauca* (1)
couleur bleu.
- *Thuja occidentalis* (1) , couleur vert.
- *Pinus Peucedermis* "sattelite" (1), couleur vert.
- *Chamaecyparis Pawsoniana "Westermanii"*, couleur jaune.

SEQUENCE N°6 : Rue de l'ancienne gare.

- *Cercis siliquastrum* (5), côté "MATCH"
- *Paulownia impérialis* (8), magasin "ALDI"
- *Acacia Umbraculifera* (9), contre-allée de desserte.

SEQUENCE N°7 : Départementale 951

Phase 1, 2, 3, 4 et 5.

- Haie basse : 50 cm, *Berberis thunbergii atropurpurea Nana*
- Haie haute : 1 m, *Zonicera nitida*.

Phase 4.

- *Chamaecyparis Pawsoniana "Columnaris Glauca"* (2)
Végétation en alignement des deux côtés par des cerisiers
à fleurs.

Juniperus scopulorum 'Springbank'.



Juniperus scopulorum 'Springbank'

M 1,50–2 m T.A. 5–6 m

Ce cultivar a de fines branches dressées, formant une cime quelque peu lâche, et un feuillage très distinct gris argenté, particulièrement en été.



Juniperus horizontalis 'Glauca'

N 2–2,50 m (diamètre)

T.A. 3–4 m (diamètre)

Absolument appliqué sur le sol, l'arbuste développe de nombreux rameaux filiformes, garnis d'un feuillage plus épais que celui des deux cultivars précédents et d'un coloris bleu d'acier tournant au pourpre violacé pendant l'hiver. La plante s'élève avec l'âge par superposition des jeunes pousses sur les anciennes; c'est l'un des meilleurs couvre-sol, on peut même l'utiliser comme un gazon.



Juniperus horizontalis 'Glauca'. Une des meilleures plantes tapisantes.

Cercis siliquastrum



P

Arbre de Judas qui selon la légende se serait pendu à ses branches ou Arbre de Judée, d'après sa région d'origine, le *Cercis* est apprécié pour ses nombreuses fleurs rose vif qui couvrent sa ramure, à la fin d'avril et au début de mai, avant l'apparition des feuilles; des gousses rougeâtres, aplaties, qui persistent pendant tout l'hiver, leur succèdent. L'arbre de Judée aime le plein soleil, c'est l'une des meilleures espèces pour les sols calcaires et secs; en outre il supporte les températures extrêmes: étés arides et chauds, hivers froids.



Cercis siliquastrum. Détail des fleurs en mai.

Cercis siliquastrum. Un exemplaire séculaire dans une ville du Midi.





Acer platanoides. Feuillage d'automne.



Acer platanoides 'Drummondii'. Détail de feuillage.

Acer platanoides 'Schwedleri Nigra'.
Un des arbres aux feuilles pourpres les plus foncées.



Acer platanoides 'Drummondii'.
Une panachure très remarquable.

